

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES CHARBONNAGES DU TONKIN (1895-1899)

Épisode précédent :
[Charbonnages du Tonkin \(1888-1895\)](#) : majorité hongkongaise.

FRANCISATION DU CAPITAL FERNAND DE CARRÈRE, PRÉSIDENT

Fernand de CARRÈRE (1849-1934)

Il est d'abord receveur des finances, puis secrétaire, administrateur (1888), vice-président (1895) et président (1911-1934) de La Confiance-Incendie. Son fils Louis sera à son tour administrateur de cette affaire qui avait créé une succursale en Argentine dès les années 1870.

Fernand de Carrère devient aussi commissaire aux comptes de sociétés, en particulier de Châtillon-Commentry, de la Société sucrière de l'usine Pointe-Simon (Martinique)(1890) et de la Banque internationale de Paris, de son origine (1891) à son absorption en 1901 dans la BFCI (ou Banque Rouvier).

Il entre en outre dans les conseils d'administration : Anciens Éts Cail en 1889 (poste qu'il échange l'année suivante contre celui de commissaire aux comptes), Crédit foncier colonial (1889), Pétroles Zipperlen/Société française des pétroles (1893-1895), Télégraphe de Paris à New-York (1893), Compagnie française des câbles télégraphiques (1895), Mines d'or d'Ouro-Falla (Brésil)(1897), Compagnie française des métaux (1899), Secteur électrique de la rive de gauche de Paris (1904), Syndicat des obligataires des chemins de fer andalous et Banque commerciale et industrielle (1907), Banque Transatlantique, vice-président des Entrepôts et magasins généraux de Paris (EMGP) et des Docks et entrepôts de Rouen. Président de la Société française des charbonnages du Tonkin à partir de 1895, il cède son poste vers 1900 à Albert de Monplanet, président du CIC, mais en reste administrateur jusqu'à son décès. Il siègea aussi aux Charbonnages de Kébao et aux Houillères de Bérestow-Krinka.

Société française des charbonnages du Tonkin (*Le Journal des débats*, 1^{er} août 1895)

Les actionnaires de cette société se sont réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire à Hong-Kong, le 31 mai dernier. La réunion a décidé que le siège social serait transféré à Paris. De plus, le capital a été porté de quatre à six millions de francs, par l'émission de 4.000 actions nouvelles qui ont été souscrites à Hong-Kong et dont le montant a été entièrement versé. MM. [Fernand] de Carrère et A. Chaumier ¹ ont été élus administrateurs.

¹ [Arsène Chaumier](#) (1848-1926) : agent de change à Angers, puis banquier à Paris.

Dans sa première réunion à Paris, le conseil s'est complété par la nomination de MM. A. Luc ² et [L.] Gilbert. M. A[rséné] Chaumier a été nommé administrateur-délégué, en remplacement de M. Bavier-Chauffour.

UNE PETITE RÉVOLUTION AUX MINES DE HONGAY
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 11 août 1895)

Nos amis du Tonkin nous écrivent qu'il s'est passé là-bas une petite révolution dans l'administration des charbonnages de Hongay.

Cette administration était, comme on le sait, entre les mains de M. Bavier-Chauffour. Après une lutte assez vive, ce dernier a été remplacé par M. Chaumier, qui a été élu administrateur-délégué par l'assemblée générale de Hong-Kong. L'administration des mines de Kébao* a profité de cette occasion pour s'intéresser largement dans l'affaire, et plusieurs administrateurs de Kébao sont entrés dans le conseil de Hongay.

C'est donc une bonne fortune, pour le Tonkin, de voir l'union régner dans cette industrie appelée à un si grand avenir.

Les gîtes sont, paraît-il, de plus en plus beaux, et nous sommes convaincus que, sous l'impulsion nouvelle de M. Chaumier, on en tirera un grand parti.

Les administrateurs de Kébao* et Hongay
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 18 août 1895)

Les administrateurs communs aux deux administrations de Kébao et Hongay, précurseurs de la fusion finale des houillères du Tonkin, sont MM. Luc, banquier à Paris, [Fernand] de Carrère et Gilbert.

Puissent-ils arriver à faire une grande affaire bien française dans notre belle colonie.

La fusion des sociétés charbonnières du Tonkin
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 24 novembre 1895)

Le *Mémorial de la Loire* nous emprunte — sans nous citer, du reste — notre article paru sous le titre ci-dessus. Nous ne ferons pas comme notre confrère : ses réflexions à ce propos étant intéressantes, les voici :

La Société française des charbonnages du Tonkin dont M. Bavier-Chauffour fut le fondateur, a son centre d'exploitation à Hongay ; la production annuelle dépasse 100.000 tonnes et n'est limitée que par l'importance des contrats. Les gisements sont à peu près inépuisables.

La mine de Kébao, dont M. Portal, de l'École des mines de Saint-Étienne, est le directeur général, possède aussi un riche gisement. Son extraction est sur le pied de 60.000 tonnes par an. (Nous croyons que ce chiffre est beaucoup trop faible.)

Les charbons du Tonkin, sans être de première qualité, conviennent cependant aux besoins de la marine et peuvent trouver d'importants débouchés.

²De la Banque A. Luc & Cie, 4, rue Chauchat, Paris, avait été créée en mai 1894 au capital de 1 MF apportés par Achille Luc, 500.000 fr., son frère Albert, 200.000 fr. ; et un commanditaire. Achille Luc fut notamment administrateur des fumeuses Mines d'or de Watana au Siam, ce qui lui valut des poursuites conclues par une relaxe. Albert Luc était le gendre d'Édouard Gaudet, administrateur de la Société générale de 1894 à 1909.

Ces deux sociétés ont englouti des millions dans leur organisation. Tout était à créer de toutes pièces dans un pays désert. Les installations ont été faites avec une largesse trop exclusive de l'économie, mais dans les meilleures conditions techniques. Comme résultats, les bénéfices ont été nuls.

La situation de ces deux affaires peut considérablement s'améliorer par suite de la hausse constante des charbons dans l'Extrême-Orient.

Certaines houillères du Tonkin ont, en effet, été mises en exploitation avec des capitaux anglais, mais la faute en est à nos compatriotes.

En effet, sur les 4.000 actions qui avaient été offertes en souscription, lors de la constitution de la Société française des Charbonnages du Tonkin : 3.889 actions ont été prises à Hong-Kong ; 110 à Paris ; 1 à Haïphong, égale 4.000.

C'est assez dire que les Anglais avaient eu confiance dans l'avenir de cette entreprise coloniale, alors que nos capitalistes en doutaient.

Depuis lors, du reste, l'affaire a été reprise par les capitaux français. Actuellement, la majorité des actions est entre des mains françaises, le siège social a été transféré à Paris, au mois de mai dernier, et le conseil d'administration est presque entièrement composé de Français.

M. Arsène] Chaumier, l'administrateur-délégué, doit repartir le 8 décembre pour le Tonkin et la Chine ; ce sera le second voyage qu'il aura effectué depuis le 31 mars dernier.

LE TOUR D'ASIE
par Marcel Monnier
(*Le Temps*, 9 décembre 1895)

Au Tonkin

Haïphong, avril 1895.

.....
Au moment où je me disposais à prendre le vapeur, pour Hanoï, un hasard, heureux me mettait en présence du directeur de la Compagnie française des charbonnages du Tonkin, M. Delpon, qui retournait le surlendemain à Hongay et me proposait très gracieusement de l'accompagner.

Une occasion inespérée de visiter les plus grandes entreprises industrielles de la région, les houillères de Hongay, de Kébao, et de voir, chemin faisant, la baie d'Along, un de ces endroits célèbres où le touriste ne va pas souvent parce qu'ils se trouvent en dehors de la route suivie par les paquebots-poste. Le bateau des Correspondances fluviales y passe, il est vrai, en se dirigeant vers Mon-Cay mais, comme le trajet s'effectue durant la nuit, ce mode de transport est un leurre.

.....
Le 8 avril, dès le jour, la chaloupe *Fanny* est sous vapeur et se fraye lentement passage dans l'arroyo Chinois, déjà très affairé malgré l'heure matinale.

.....
Soudain, sur un coup de barre, le paysage change. Nous doublons une dernière pointe et, devant nous, voici Hongay, sa cité ouvrière, ses larges quais, son chemin de fer, les habitations du personnel européen échelonnées au flanc des collines rousses. Les convois de houille se succèdent, les sifflets de locomotives résonnent au loin, répercutés au fond des gorges. Plus inattendu peut-être, plus étonnant que tout le reste, ce coin de civilisation, ce grand outillage industriel, apparu brusquement dans un paysage si prodigieusement désolé.

LE TOUR D'ASIE

Au Tonkin
par Marcel Monnier
(*Le Temps*, 17 décembre 1895)

HONGAY ET KÉBAO. — HAÏ-DUONG. — PREMIÈRES IMPRESSIONS DU DELTA.

Hongay, mouillage accessible aux bâtiments du plus fort tonnage, est relié aux houillères par deux lignes ferrées d'un développement total de vingt kilomètres, à voie d'un mètre solidement établie où des trains de vingt à trente wagons circulent à une vitesse de dix lieues à l'heure. La houille est extraite sur deux points, à Nagotna et à Hatou. Ce dernier gisement est de beaucoup le plus riche et le plus facile à exploiter. Le travail, en effet, est poursuivi à ciel ouvert. Je n'oublierai de longtemps l'aspect magnifique de ces chantiers, l'immense entaille pratiquée dans la colline, cette couche compacte de charbon d'une épaisseur de cinquante mètres et dont le contenu est évalué à quatre millions de tonnes, les tranchées ouvertes au delà dans la brousse et qui ont permis de constater le prolongement de la masse carbonifère jusqu'à une distance de six lieues vers l'intérieur.

Pendant le premier trimestre de 1894, les mines de Hongay ont expédié à Hong-Kong environ 30.000 tonnes de houille. Encore l'exploitation ne bat-elle pas son plein. Le nombre des ouvriers, qui était naguère de 3.000, a été réduit à 1.000. La société, comme toutes les entreprises de ce genre, eut des commencements laborieux. Je ne rappellerai que pour mémoire les difficultés éprouvées par les concessionnaires pour faire reconnaître leurs droits et, ce qui est plus curieux encore, pour effectuer dans les caisses publiques le versement des sommes qu'ils étaient tenus d'acquitter avant d'entrer en jouissance. Qui ne connaît l'histoire de ce navire nolisé pour emporter les 100.000 dollars d'argent qui, d'après le contrat, devaient être versés en espèces, les précieux colis promenés de l'Annam au Tonkin, le vaisseau fantôme faisant la navette entre Hué et Haïphong, sur le point de périr en franchissant la barre de Thuan-An et échappant on ne sait comment au désastre ?

Tout cela est loin. La compagnie, après des débuts pénibles, des millions dépensés en matériel et en travaux d'approche, va connaître enfin des temps meilleurs. [De nouveaux apports, fournis par des capitalistes français, ont tout récemment augmenté ses ressources constituées jusqu'ici presque exclusivement par des capitaux de Hong-Kong.](#) La production ne tardera pas à s'accroître dans des proportions considérables, tant à Hongay qu'à Kow-Long, l'annexe continentale de Hong-Kong, où la société possède une grande usine pour la fabrication des briquettes. Une entreprise qui dispose de gisements aussi riches, vraies montagnes de charbon, et dont l'outillage est aujourd'hui complet, ne peut pas ne pas réussir.

.....

Lettre du Tonkin
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 29 décembre 1895)

Notre ami et camarade M. [Jules] Guilhaumat, qui est depuis quinze mois au Tonkin, nous écrit une lettre qui n'est pas le moins du monde destinée à la publicité, mais elle contient des choses si intéressantes qu'il nous pardonnera certainement d'en extraire quelques passages :

Le climat d'Hongay n'est pas malsain. Nous avons ici la montagne et la mer avec de la brise à peu près toute l'année ; en outre, un véritable hiver de novembre à mars, qui ramène le sommeil et l'appétit, deux éléments essentiels de reconstitution. On s'anémie certainement moins vite ici que dans la plupart des autres régions tropicales. Jusqu'ici, en un mot, nous ne nous déplaisons pas à Hongay.

Quant à la richesse houillère, elle est considérable, illimitée, pourrais-je dire. Nous avons une couche principale de 50 mètres d'épaisseur normale (35 m. de puissance mite.), et une série de couches de 4 à 6 mètres d'épaisseur.

Nos charbons sont secs plutôt que maigres ; ils ont une certaine affinité avec les houilles oxygénées, bien que leur teneur en matières volatiles soit en moyenne de 12 à 13 %. Leur pouvoir calorifique est élevé et ils sont très purs. Associés à 10 % de jupon, les menus donnent d'excellentes briquettes très appréciées par la marine.

Ce qu'il faut surtout développer ici, c'est l'agglomération.

Nous ne sommes pas sans inquiétude, ici, sur le sort que le nouveau ministère réservera aux demandes de crédit faites par M. Rousseau pour le Tonkin. Nous craignons même que M. Rousseau ne revienne pas, ce qui serait une perte réelle pour la colonie.

Je ne crois pas que l'expansion coloniale soit une mauvaise chose pour la France. Il serait difficile aux ingénieurs de penser autrement.

Il vaut encore mieux pour eux se livrer à la gymnastique du « struggle for life » sur un terrain où flotte le pavillon national. Or, pour tous ceux qui sont jetés dans l'industrie, les débouchés extérieurs offrent souvent de très réels avantages et sont même, quelquefois, la seule planche de salut. Aussi est-ce avec intérêt que, pour ma part, je suis le mouvement d'émigration de nos camarades, jeunes ou vieux, vers tous les points du monde où se trouve un trésor à fouiller, mouvement que tu es mieux placé que personne pour encourager et que le gouvernement favoriserait beaucoup en ayant une bonne politique coloniale.

Tonkin

Un marché de charbons avec la Compagnie des Messageries maritimes
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 5 avril 1896)

Un marché de charbons vient d'être passé, nous dit-on, par les Messageries maritimes, avec M. Chaumier, l'habile administrateur délégué de la Société française des charbonnages du Tonkin.

Ce sont des briquettes que cette société devra fournir. Ces briquettes contiennent environ 10 % de charbon japonais et 10 % de brai.

Cela fait un combustible parlait.

Tonkin

Une machine à agglomérer Couffinhal-Biétrix
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 3 mai 1896)

La Société des charbonnages du Tonkin vient de commander aux ateliers Biétrix-Nicolet toute une machinerie à agglomérer à installer à Hongay.

Nos félicitations à l'administrateur M. Chaumier, qui ne perd pas un moment, pour pousser en avant son exploitation. On parle de nouveaux contrats décisifs pour les charbons d'Hongay. Nous en reparlerons.

INGÉNIEURS
Nominations
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 24 mai 1896)

Nous avons le plaisir d'annoncer que grâce à nos soins, nous venons de faire nommer au Tonkin, un jeune ingénieur-mécanicien de l'École pratique d'Arts et Métiers de Cluny, M. Frédéric Feral (1892).

Ce jeune homme sera sous les ordres de notre excellent camarade [Jules] Guilhaumat, directeur de la Société des Charbonnages du Tonkin.

SOCIÉTÉ ANONYME DES CHARBONNAGES DU TONKIN
Société anonyme au capital de 6.009.030 de francs
Siège social : à Paris, 5, rue de Caumartin
Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 27 mai 1896
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 14 juin 1896)

Procès-verbaux
Assemblée générale ordinaire

L'an 1896, le mercredi vingt-sept mai, à trois heures de relevée, MM. les actionnaires de la Société française des Charbonnages du Tonkin, anonyme au capital de six millions de francs, dont le siège est à Paris, rue de Caumartin, n° 5, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au dit siège social, sur la convocation qui leur a été faite par le conseil d'administration, suivant avis inséré dans les journaux suivants :

- 1° *Les Petites Affiches* du mercredi 6 mai 1896 ;
- 2° *Le Courrier d'Haiphong* du mardi 18 février 1896 ;
- 3° *Hong-Kong Daily Press* du 12 février 1896.

M. [Fernand] de Carrère préside l'assemblée en qualité de président du conseil d'administration. Le bureau est complété par la nomination de MM. Albert Luc et [Lucien] Mellier³, comme scrutateurs, et de M. Jeuffrain⁴, comme secrétaire.

La feuille de présence, signée des actionnaires présents, constate que vingt-six actionnaires, possédant neuf mille trente huit actions, sont présents ou représentés. Cette feuille de présence, certifiée véritable par les membres du bureau, demeurera annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale, représentant plus du quart du capital social, est déclarée régulièrement constituée.

Le président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

1. — Un exemplaire de chacun des journaux contenant l'avis de convocation ;
2. — L'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31 décembre 1895 ;
3. — Le bilan de la société au même jour ;
4. — Le compte des profits et pertes ;
5. — Le rapport du conseil d'administration ;
6. — Le rapport du commissaire sur les comptes du dernier exercice.

L'inventaire, le bilan et le rapport du commissaire ont été mis à la disposition des actionnaires, au siège social, quinze jours avant la présente réunion.

³ Lucien Mellier : impliqué dans une vingtaine de sociétés, notamment la Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine. Voir [encadré](#).

⁴ Proche de Fernand de Carrère, il fut censeur, puis (1908) administrateur de la Confiance-Incendie.

M. A. Chaumier, administrateur délégué, donne lecture du rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 1895.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Pour la première fois, notre société, d'origine française, tient son assemblée générale en France.

Jusqu'ici, les actionnaires s'étaient réunis à Hong-Kong.

C'est à Hong-Kong que l'entreprise de Hongay avait trouvé, à sa naissance, les capitaux nécessaires à son installation. C'est sur cette place que, plus tard, elle rencontra les concours les plus précieux pour se développer.

Au début de ce rapport, vos administrateurs français ont à cœur de reconnaître hautement les services rendus à votre société par leurs collègues, MM. Chater et Mody.

Au moment où, en France, la valeur des gisements houillers du Tonkin était très discutée, MM. Chater et Mody n'ont pas craint d'aventurer des capitaux considérables dans l'entreprise de Hongay.

Ces capitaux n'ont encore trouvé aucune rémunération, mais nous devons à la vérité de déclarer qu'ils ont servi à mettre en valeur et à faire apprécier par les capitalistes français une richesse minière sans rivale dans l'Extrême-Orient.

Si votre société doit à MM. Chater et Mody ses premiers succès, elle doit à M. Achille Luc, et à ses amis, de n'avoir pas sombré sous le poids de ses engagements. Le Syndicat, formé par les soins de M. A[chille] Luc, a permis à la société de payer des dettes immédiatement exigibles, et qui s'élevaient à près de deux millions de francs.

Il a, en plus, procuré les fonds nécessaires au fonctionnement de l'exploitation. Il a aussi fourni les ressources à l'aide desquelles la société a repris la pleine propriété du magnifique terrain qu'elle possède à Kowloon.

Grâce à ce Syndicat, nous ne sommes plus en présence de simples créanciers n'ayant d'autre souci que le recouvrement de leur créance ; nous avons des associés qui ne négligeront rien pour arriver au résultat que les actionnaires sont en droit d'espérer.

Le conseil d'administration, qui est aujourd'hui devant vous, vient vous rendre compte des opérations sociales pendant le cours de l'année 1895. Il tient à vous montrer dans quelle situation il a trouvé vos affaires. Il tient à vous exposer ce qu'il a fait depuis le mois de juin 1895, époque à laquelle les nouveaux administrateurs sont entrés en fonctions.

Le rapport du conseil d'administration, cette année, doit entrer dans des détails d'autant plus précis que nous sommes en présence d'actionnaires nouveaux et importants, ou en présence d'actionnaires anciens, mais, jusqu'ici, insuffisamment éclairés.

À la fin de l'exercice précédent, d'après le bilan qui vous a été soumis, votre société avait à faire face à une dette flottante de 628.324 dollars 10, soit, au cours indiqué de 2 fr. 75 par piastre, plus de 1.700.000 francs, sans compter ce qu'il fallait payer pour la propriété de Kowloon.

Avant même la constitution du Syndicat, la maison A. Luc et Cie avait avancé à la société dollars 98.720 00.

Depuis lors, nous avons remboursé :

Le coût de l'usine de Kowloon	191.020 24
À la maison Jardine, Matheson et Co, compte général	109.782 21
À la Chartered Bank, solde	76.938 40

À la Banque de l'Indo-Chine, solde	62.048 07
À la Hong-Kong and Shanghai Bank [HSBC], solde	53.495 80
À divers, au Tonkin, solde	70.865 54
À divers, à Paris, solde	97.524 56
À divers, à Hong-Kong, solde	12.220 74
Au Protectorat du Tonkin, à valoir	37.196 53
À divers	10.136 10
Au total	819 948 19
représentant, au cours de 2 fr. 75	2.251.857 50

sans préjudice de sommes nécessaires pour assurer l'exploitation et le service de vos obligations.

Vous vous trouvez donc, au 31 décembre 1895, en présence d'une situation bien nette ; en dehors des 600.000 dollars d'obligations, vous n'avez plus qu'un seul créancier : la maison A. Luc et Cie. Le crédit de votre société est rétabli ; l'exploitation et la partie commerciale, qui étaient paralysées par suite de la gêne des dernières années, reprennent leur essor. La propriété de Kowloon, dont vous reconnaîtrez avec nous toute la valeur, vous est rendue, et nous n'avons plus qu'à assurer, pour le 30 septembre prochain, le remboursement des 600.000 dollars d'obligations.

À cet effet, nous avons acheté, à cette date, 600.000 dollars au taux de 2 fr. 82, de sorte que vous ne courez aucun risque maintenant sur le change ; quel que soit le prix de la piastre à cette époque, vous êtes certains de ne pas avoir à payer, pour ces 600.000 dollars plus de 1.692.000 francs, alors que l'émission de ces obligations avait fait entrer dans nos caisses 2.475.000 francs, grâce au cours de la piastre lors de leur émission.

Comme nous vous le disions plus haut, cette liquidation du passé a produit un excellent effet en Extrême-Orient, et le chiffre des ventes en a subi l'heureux contrecoup. Si aucun événement fâcheux ne survient d'ici à la fin de l'année, nous espérons que nous atteindrons le chiffre de 130.000 tonnes.

Avec ce produit, nous croyons que votre société pourra faire face à toutes ses charges. Nous avons le ferme espoir que vos débouchés iront sans cesse en grandissant et que toute augmentation dans le chiffre de vos ventes constituera pour vous un bénéfice net.

Nous avons tout lieu de croire que, d'ici très peu d'années, vous atteindrez 300.000 tonnes ; à ce moment, votre société pourra figurer au nombre des affaires de charbonnages qui donnent des dividendes importants, car vous ne craignez la comparaison avec aucune autre mine, pour le bon marché auquel vous pouvez produire.

Nous ne terminerons pas cet exposé sans vous demander de vous associer à nous pour adresser à tous nos collaborateurs en Extrême-Orient un mot d'encouragement ; ils partagent notre conviction dans l'avenir de la société, et ils espèrent que vous voudrez bien les faire participer au succès de votre entreprise.

Propriété de Kowloon

Cette usine est située dans la meilleure partie du port de Hong-Kong ; le terrain a 870 pieds en bordure directe sur la mer à l'ouest et il n'en existe qu'un autre dans les mêmes conditions ; tous les autres sont séparés de la mer par une large voie publique ; par suite de cet accès direct, la valeur de cette propriété se trouve considérablement augmentée, surtout pour des installations d'usines. À l'est, il est limité par une large

route. Par sa situation, il est abrité des tempêtes du nord-est. C'est à ce mouillage que les navires de guerre anglais viennent se mettre à l'abri des typhons. Au sud, il est limité par l'arsenal de la marine et les troupes formant le régiment de Hong-Kong ont leurs casernes à quelques centaines de mètres. À l'ouest et au sud, un mur de quai en granit est solidement construit, et votre société, pourra, quand elle le voudra, y ajouter un appontement, ce qui permettrait aux grands navires d'y accoster en eau profonde et d'y opérer leur chargement ou leur déchargement avec n'importe quelle marée. Le district est éclairé au gaz et, depuis peu, une canalisation d'eau assure à notre fabrication l'approvisionnement qui lui est nécessaire.

Sur ce terrain s'élèvent diverses constructions : l'usine à briquettes, comprenant deux presses Middleton et accessoires, machines, chaudières, etc. Un grand magasin pouvant contenir plus de 2.000 tonnes de brai : ce magasin est en ce moment l'objet d'une réfection complète, à la suite d'un accident qui y est survenu dans les premiers jours du mois de février dernier. Quatre grands hangars en fer galvanisé pour les stocks de briquettes, chacun d'eux pouvant contenir 2.000 tonnes de charbon ou de briquettes, soit 8.000 tonnes. La superficie totale de ce terrain est de 246.670 pieds carrés ; en prenant pour base la valeur des terrains du voisinage et sa position unique ; étant donné, d'autre part, qu'on ne peut plus obtenir du Gouvernement d'autres terrains en façade avec accès direct sur la mer, ce terrain a été estimé, avec son mur de quai, à 1 dollar par pied carré, ce qui, dans l'esprit des experts, était alors une évaluation très modérée, soit pour le terrain seul dollars 246.670 00

Les constructions et les machines étant estimées à 75.000 00
il en résulte que la propriété valait, au mois de novembre 1893 dollars 321.670 00.

Depuis cette époque, de nombreuses constructions ont été ajoutées à Kowloon, qui prend, chaque jour dans la colonie de Hong-Kong, une plus grande importance ; aussi nous ne craignons pas, avec toutes les personnes compétentes, d'évaluer à 300.000 dollars la valeur du terrain seul.

La maison Jardine, Matheson et Cie, qui avait acheté cette propriété — à réméré — a fait toutes les dépenses nécessaires et nous lui avons remboursé au total dollars 191.020 24, somme qui comprend celles avancées pour la mise en état du terrain, les constructions, les machines et l'exploitation de l'usine.

À cette somme, nous devons ajouter celle de 37.894 78 payée par MM. Chater et Mody antérieurement à la cession faite à MM. Jardine, Matheson et Cie, somme que MM. Chater et Mody ont abandonnée gracieusement.

Nous arrivons à un total de dollars 228.915 02 que cette propriété a réellement coûté, tandis que votre société n'a eu à rembourser que dollars 191.020 24

Aussi nous ne craignons pas d'affirmer que le prix de dollars 250.000 pour lequel elle figurera désormais à votre bilan, est inférieur à la somme que vous pourriez retirer du terrain seul, si vous aviez besoin de le réaliser.

Nous devons ajouter que votre société peut y déposer environ 50.000 tonnes de charbons ou de briquettes, pour lesquelles il lui faudrait payer au moins 5 cents par tonne et par mois, si elle devait les entreposer à Hong-Kong. Si l'on prend pour base 40.000 tonnes à 5 cents par mois, on arrive à 2.000 dollars ou 24.009 dollars par an, somme qui représente plus de 10 % du capital versé pour cette acquisition ; au 31 décembre, les stocks de charbons de briquettes et de brai dépassaient 30.000 tonnes.

Nous devons vous signaler ici que cette propriété ne figurait pas à votre bilan et qu'il n'en était pas question dans les comptes qui vous ont été soumis antérieurement ; elle aurait dû y être inscrite, alors surtout que l'exploitation de l'usine était à votre charge. Nous devons constater également que vous n'avez rien eu à payer pour vos stocks de charbons, qui étaient déposés sur ce terrain, tant que celui-ci n'était pas votre propriété.

(suite)
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 21 juin 1896)

EXPLOITATION

Pour vous permettre de mieux vous rendre compte de la situation de votre entreprise et de sa valeur, nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que d'extraire les passages suivants des rapports de votre ingénieur principal, M. [Jules] Guilhaumat.

Dans le premier, portant la date du 12 août 1895, nous lisons :

Nagotna

Le faisceau se compose d'une dizaine de couches, dont la puissance utile varie de 1 m. 50 à 5 m. 50. Sur ces dix couches, quatre seulement ont été le siège de travaux d'exploitation qui se sont faits à flanc de coteau, avec un amont-pendage de 25 à 30 mètres. Ce sont, en allant du mur au toit, c'est-à-dire du nord est au sud-ouest : la couche Marmottan, la couche Chater, la couche Bavier-Chaufour et la couche Sainte-Barbe. Le faisceau de Nagotna affecte l'allure « ondulée » qui est, d'ailleurs, caractéristique de l'ensemble du bassin

On y remarque d'abord, à l'ouest, une cuvette de 500 mètres de largeur pour 5 à 600 mètres de longueur exploitable, en dehors des atteintes de l'eau de mer, puis à l'est une selle dont le versant ouest, dans sa partie sud, a été exploité à flanc de coteau.

Le versant est, qui a été reconnu par quelques galeries dans les affleurements, s'enfonce sous la grande plaine d'Hal-lam C'est probablement sous cette plaine que le système de Nagotna prend tout son développement, en affectant la forme d'un vaste fond de bateau.

Le fonçage d'un puits de reconnaissance, à l'aplomb ou aux abords de cette plaine, s'imposera tôt ou tard. Pour le moment, on va reprendre les travaux ouverts sur le versant est de la selle, dans la couche Marmottan. Ces travaux, qui se présentent bien, serviront de point de départ à la reconnaissance, par travers bancs, des couches Chater, Bavier et Sainte-Barbe. Il peut y avoir là une exploitation avantageuse à flanc de coteau, sur 30 ou 10 mètres d'amont-pendage.

Quelle est la richesse reconnue à Nagotna ?

À ne considérer que les quatre couches déjà exploitées, on dispose d'une épaisseur utile de charbon de 16 mètres, sur un développement moyen de 750 mètres. On a bien 11 à 1200 mètres au niveau de la mer, mais il est prudent d'admettre que la cuvette se rétrécit en profondeur. Il est admissible, d'autre part, que dans la presqu'île de Nagotna, les couches pourront être exploitées jusqu'à 200 mètres de profondeur, tout en restant en dehors de la zone de protection contre l'invasion des eaux de mer.

La section horizontale utile de l'ensemble des couches étant de 21.000 mètres carrés, cela correspond à 4.200.000 tonnes ; n'est pas compris dans ce chiffre le cube, probablement fort important, de houille que peuvent renfermer le pendage est de la selle de Nagotna et la grande plaine d'Hal-lam.

En dehors des quatre principales couches de Nagotna, dont je viens de tenir compte, quelques autres de la série pourraient être reconnues exploitables par la suite, ce qui augmenterait la richesse disponible.

Hatou

Le lot de Hatou renferme la grande couche d'Hatou, actuellement exploitée à découvert, une petite couche au mur, et la grande couche de Jauréguiberry ou Chariot.

La grande couche d'Hatou n'a pas moins de 50 à 60 mètres de puissance entre mur et toit, mais elle est intercalée d'un certain nombre de bancs de schiste qui en diminuent l'épaisseur utile. Cette épaisseur varie de 25 à 40 mètres Elle est plus grande

au nord qu'au sud. La direction du gîte varie de 40 degrés N. à 70 degrés N. Son inclinaison est au sud-ouest. Elle est comprise entre 16 et 47 degrés, parties connues.

Le charbon, surtout dans les bancs inférieurs, est pur, brillant et de bonne qualité. Il présente cette particularité avantageuses d'être exempt de schistes intimement mélangés. Les schistes qu'on rencontre dans le gîte s'y trouvent en bancs distincts, ce qui en facilite le triage sur place par enlèvement préalable à l'abattage de la houille. Aussi les menus d'Hatou ne renferment-ils que 6 à 7 % de cendres, et les gros 3 %.

Il y a deux sièges d'exploitation, l'un au sud, qui est le plus ancien, et l'autre au nord. Ils ont produit jusqu'à 5 et 600 tonnes par jour, mais, par suite de l'augmentation de l'épaisseur des terrains à enlever, et de l'insuffisance du nombre des coolies disponibles, ils ne fournissent actuellement que 259 tonnes. On reviendra à l'ancien chiffre lorsqu'il aura été possible de donner au découvert une avance suffisante et qu'on aura développé les travaux en direction, ce qu'on n'obtiendra qu'avec un nombre de coolies d'environ 1.500, très supérieur à celui actuellement occupé (900).

Les deux exploitations sont séparées par un intervalle de 250 mètres, où la continuité du gîte a été reconnue, et qui deviendra prochainement le siège d'une troisième exploitation appelée, d'ailleurs, à faire sa jonction avec les deux autres.

La petite couche, au mur de la grande couche d'Hatou, n'a que trois mètres d'épaisseur. On y fait quelques travaux sans importance. Son exploitation sera renvoyée à plus tard.

La grande couche de « Chariot » est située à deux kilomètres à l'ouest d'Hatou. Elle affleure en pleine forêt vierge, dans le lit de la rivière des Mines, à son extrême-amont.

On suit l'affleurement sur 135 mètres et, grâce à un petit arroyo de la rive gauche, il est possible de déterminer sa traversée horizontale visible, qui est de 24 mètres, mais il est permis d'admettre une puissance supérieure. La direction moyenne du gîte est N. 80 E. avec un pendage, à l'est de 55 degrés, ce qui donne, pour l'épaisseur normale de la couche, 20 mètres environ. Le charbon est très dur, à grande maille et de belle qualité.

On a probablement affaire là au relèvement ouest de la grande couche d'Hatou. S'il en était ainsi, il existerait, entre Hatou et Chariot, une grande cuvette elliptique dont le grand axe, orienté est-ouest, aurait 2 kilomètres et le petit axe 1.500 mètres. Du reste, l'existence de cette cuvette, admise par tous ceux qui ont étudié le bassin de Hongay, notamment par M. Sarran, est confirmée par la présence d'affleurements plus ou moins importants, constatés au nord et au sud de la ligne qui joint Hatou à Chariot, affleurements ayant des inclinaisons convergentes.

La surface de cette cuvette est de 2.335.000 mètres carrés. En admettant, sur cette étendue, une épaisseur utile de houille de 20 mètres, ce qui n'a rien d'excessif, étant donné les puissances extrêmes, on disposerait, entre Hatou et Chariot, de 47 millions de tonnes de houille; Sur ce chiffre, en se basant sur les reconnaissances actuelles, on peut admettre le sixième comme certain, soit 8 millions de tonnes.

(suite)

(L'Écho des mines et de la métallurgie, 28 juin 1896)

Voilà l'opinion de M. [Jules] Guilhaumat sur les deux centres que votre société exploite à l'heure actuelle ; quelques phrases du travail cité plus haut vous permettront d'apprécier la richesse de deux autres gisements :

Veine Marguerite

La veine Marguerite doit être classée parmi les grandes couches. Elle a 44 mètres de puissance, de toit à mur, et 28 à 30 mètres d'épaisseur utile. La direction est nord-sud avec une inclinaison, à l'ouest, de 60 à 80 degrés. Son charbon n'est pas mauvais, mais il est très friable et ne fournit que du menu. Cette couche a été le siège de travaux

d'exploration assez importants. La veine du Ravin peut aussi être considérée comme une grande couche, qui n'est probablement que le prolongement de la veine Marguerite, bien qu'elle n'ait que 14 mètres de puissance. La direction est sensiblement nord-ouest avec 50 à 60 degrés d'inclinaison au sud-ouest.

Trois galeries de reconnaissance ont été ouvertes, à différents niveaux, dans la veine du Ravin.

La couche Marguerite et son prolongement probable, la veine du Ravin, sont situées à l'est de la région de Marguerite.

Quelle est la richesse de la région de Marguerite ?

Si l'on ne considère que les travaux faits, on n'a pas mis en évidence plus de 80 à 100.000 tonnes de houille ; mais si l'on admet le raccordement du bassin de Marguerite avec celui de Nagotna, sous la plaine d'Hal-lam, c'est à plus de 50 millions de tonnes qu'il est permis d'estimer la richesse de la région.

Lot de Campha

À Campha, comme à Marguerite, il est difficile d'assigner un chiffre à la richesse houillère mise en évidence par les travaux d'exploration. On sait seulement qu'il y a là des couches de grande et de moyenne puissance pouvant fournir en abondance du charbon dur, de bonne qualité, en partie exploitable à ciel ouvert.

Au sujet de la qualité des charbons, M. [Jules] Guilhaumat nous dit :

La teneur en matières volatiles, d'après les essais faits aux laboratoires d'Hanoi et de Toulon, varie de 11 à 20 %. Une chose à remarquer, c'est que les charbons de Hatou sont plus riches en matières volatiles que ceux de Nagotna ou de Campha.

La teneur en cendres varie de 2 à 3 % pour le charbon en roche bien déschisté. Elle ne dépasse pas 0 à 7 % pour les menus. Ces chiffres permettent de classer les produits de Hongay parmi les charbons purs. Le lavage est inutile, ce qui est aussi rare qu'avantageux.

Si, comme nous l'espérons, nous avons réussi à vous faire partager la conviction, acquise par nous, que vous possédez des gisements d'une richesse incalculable, nous allons vous résumer, en quelques lignes, ce qui a été fait jusqu'ici, et le parti que nous croyons pouvoir tirer de ces mines dans l'avenir.

Voici quelques renseignements sur la marche de l'exploitation en 1895 :

La production totale a été de 68.532 t. 200, dont 64.402 t. 800 à Hatou et 3.829 t. 400 à Nagotna.

Elle avait été de 112.240 tonnes en 1893 et de 111.252 en 1894 ; il y a donc, en 1895, une diminution d'environ 40 %.

Cette réduction, très sensible, a eu pour cause principale la situation précaire dans laquelle se trouvait la société au commencement de l'année 1895 ; le nombre des coolies avait été diminué et les retards apportés à leur paie rendaient leur recrutement difficile.

D'un autre côté, l'avenir avait été complètement négligé ; après la reconstitution de l'affaire, on s'est trouvé en présence de travaux considérables à effectuer pour remettre les mines en état et le nouveau conseil a cru sage de restreindre la population et de porter tous ses efforts sur les travaux préparatoires.

Nagotna. — Les travaux ont été continués de janvier à mars ; l'extraction s'est élevée, en 1895, à 3.829 t. 400, dont 1.344 tonnes en mars. À partir du mois de septembre, le travail a été repris avec activité, les galeries ont été réparées et l'on en a

percé de nouvelles. La production sera plus importante en 1890, et elle ira en augmentant.

Le prix de revient est plus élevé qu'à Hatou, mais il était indispensable de reprendre l'exploitation de ce gisement.

Hatou. — C'est cette mine qui a fourni presque toute la production en 1895 : 33.624 tonnes au découvert sud et 30.778 tonnes au nord, formant le total de 64.402 tonnes.

L'exiguïté des ressources de la société a eu des conséquences fâcheuses sur les résultats de l'exploitation en 1895 ; la diminution du nombre des coolies avait fait perdre l'avance au découvert, avance qu'il a fallu rattraper, c'est-à-dire qu'il a fallu n'appliquer à l'extraction qu'une proportion sensiblement moindre d'ouvriers (16 % au lieu de 23 %). À l'heure actuelle, nous avons pu regagner en partie l'avance perdue, mais il y aura encore, en 1896, un certain nombre de travaux préparatoires à terminer ou à poursuivre (la production atteint maintenant environ 10.000 tonnes par mois).

Enfin, sur les conseils de notre ingénieur, nous avons commencé, en décembre dernier, une exploitation en galerie à Hatou, laquelle sera menée de front avec le découvert et sans compromettre celui-ci.

Le rendement de la mine a été de 14.470 tonnes de gros sur une production totale de 68.232 tonnes, soit une proportion de 21,2 % de gros ; mais ce chiffre n'a pas été atteint lors de la réalisation. Nos charbons, excessivement friables, se transforment en menus par suite de nombreuses manutentions qu'ils exigent, depuis le chantier de production jusqu'au point où ils sont livrés. C'est ainsi que, pendant l'exercice 1895, le criblé vendu ne ressort qu'à 6,15 % du chiffre total.

C'est cet état de choses qui avait amené votre société à construire, il y a quelques années, une usine à briquettes à Hong-Kong, afin d'utiliser le stock considérable de menus pour lesquels les débouchés faisaient alors défaut. Cet essai a parfaitement réussi. Vos produits transformés sont très appréciés en Extrême-Orient, ainsi que vous le verrez par le chapitre où nous traitons, plus loin, cette question.

D'autres raisons, d'ordre supérieur, ont engagé votre conseil à entreprendre, à Hongay, la construction d'une seconde usine à agglomérer du système Couffinhall (Maison Biéatrix, Nicolet & Cie, de Saint-Étienne). Toute la production de cette nouvelle usine est assurée de trouver son écoulement dans l'Indo-Chine.

Au mois de janvier dernier, nous avons conclu avec la Compagnie des Messageries Maritimes un contrat pour la fourniture de 3.000 tonnes environ, sur laquelle 2.400 tonnes ont été livrées fin avril.

La « Peninsular and Oriental Steam Navigation Company » [P&O] vient, à son tour, de faire un premier essai de 200 tonnes.

Depuis le commencement de l'année, le Protectorat a pris livraison de 3.000 tonnes, à valoir sur les marchés en cours.

Nous pouvons compter que nous utiliserons, en 1896, environ 20.000 tonnes de menus pour les transformer en briquettes et que, l'année prochaine, nos deux usines en absorberont au moins 30.000 t.

Par ailleurs, nous avons abordé de nouveaux marchés; à Amoy, Swatow, Chinkiang, nous avons placé, dans le cours des cinq derniers mois de 1895, environ 18.000 tonnes. De nouvelles demandes se sont produites cette année, et nous avons lieu d'espérer que nous aurons, dans ces ports, des débouchés importants.

Partie commerciale

Le placement de vos charbons est limité, jusqu'à présent, au marché de Hong-Kong, où les ports de Chine se sont approvisionnés, et au Tonkin.

La Maison Jardine, Matheson et Cie, de Hong-Kong, qui a de nombreux comptoirs en Extrême-Orient, et dont les relations commerciales sont extrêmement étendues, est chargée de vous représenter.

Depuis que votre société existe, les ventes ont atteint les chiffres suivants (en tonnes) :

1892	18.772
1893	40.416
1894	95.357
1895	85.803

Les ventes ont été, en 1895, de 9.554 tonnes inférieures à celles de l'année précédente ; ce que nous avons dit plus haut, relativement aux conséquences que les embarras financiers avaient eues sur l'exploitation, s'applique également aux débouchés. Votre société ne pouvait pas affréter de navires pour effectuer ses transports et, quand votre conseil a pris la direction de l'affaire, son premier soin a été de reprendre ces opérations ; l'effet n'a pas tardé à se faire sentir, car, à partir du mois de juin, les livraisons à Hong-Kong ont repris leur marche normale, alors que, pendant les cinq premiers mois, elles n'atteignaient pas un total de 25.000 tonnes.

Des comptes de vente émanant de vos agents, il résulte que nous avons réalisé :

24.935 tonnes jusqu'au 31 mai 1895 ;

50.541 tonnes du 1^{er} juin au 31 décembre ;

6.196 tonnes livrées et non réglées à la clôture de l'exercice ;

81.072 tonnes.

ayant produit net 200.143 dollars 05, soit une moyenne de 2 dollars 45 par tonne.

Au Tonkin, les acheteurs sont encore rares, l'industrie n'ayant encore qu'un faible développement et le bois étant jusqu'à présent le combustible préféré.

Nos ventes de charbon se sont élevées, en 1895, à 4.131 tonnes avant produit net 29.816 dollars 83, soit 7.217 par tonne.

En résumé, nos ventes comprennent, en 1895 (en dollars) :

	Produit net	Moyenne
81.672 tonnes à Hong-Kong	200.143 05	2,43
4.131 tonnes au Tonkin	29.816 83	7,217
85.803 tonnes au total	229.959 88	2,63

Dans ce chiffre, l'usine de Hong-Kong a employé environ 8.000 tonnes de menus.

Le prix net obtenu à Hong-Kong, qui était de 2 dollars 43 en 1895, sera certainement supérieur en 1896, par suite de la réduction que nous avons obtenue sur le taux de l'assurance et de certaines commissions.

C'est ainsi que le rendement net ressort (en dollars) :

Janvier	2.988
Février	2.766
Mars	2.264

Nous sommes heureux de constater qu'une progression très sensible s'est manifestée pendant les premiers de l'exercice courant ; voici le relevé des ventes effectuées (en tonnes) :

	1895	1896
Janvier	3.237	5.751
Février	1.881	4 736
Mars	2.386	9.000
Avril	2.473	environ 7.000
	9.980	20.487

Soit une augmentation d'environ 16.500 tonnes pour les quatre premiers mois de l'année, et encore nos acheteurs par contrat avaient, au 31 mars, à prendre livraison d'environ 7.000 tonnes.

À la suite d'une entente avec l'honorable maison Denis frères, nous venons de décider la création d'un dépôt à Saïgon ; nous sommes persuadés qu'avec le concours de ces messieurs, nous arriveront, avec le temps, à vendre des quantités importantes dans cette région.

Par décision de M. le résident supérieur en Annam, en date du 14 mars dernier, votre société a obtenu la concession d'un terrain d'une contenance de 82 ares 71 centiares, situé dans la presqu'île de Son-Cha (baie de Tourane). en vue d'y créer plus tard un dépôt de charbons. Il pourrait y avoir, à un moment donné, des débouchés importants de ce côté, surtout si la Société des mines de Tourane [Nong-Son] cessait son exploitation.

Briquettes

L'usine de Kowloon a réalisé, en 1895, 7.527 tonnes pour 57.602 dollars soit une moyenne de 7 dollars 05 par tonne ; dans ces chiffres, les fournitures à l'Administration de l'Indo-Chine figurent pour 2.305 tonnes, laissant pour le marché de Hong-Kong 5.222 tonnes.

Du premier au 30 avril 1896, l'usine a livré environ 5.950 tonnes.

Nous n'avons pas de compte d'exploitation pour cette usine, dont nous n'avons pris possession qu'à la fin de l'année, ainsi que nous vous l'avons expliqué : ce compte se trouve compris dans la somme que nous avons dû rembourser pour en reprendre possession. Depuis le premier janvier, nous avons ouvert un compte qui nous permet de suivre la marche de cette industrie ; il en sera de même pour l'usine de Hongay, quand elle fonctionnera.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

.....

Ordre du jour

1° Reconnaître la sincérité d'une déclaration de souscription et de versement relative à une augmentation de deux millions de francs du capital social ; en conséquence, rendre cette augmentation définitive et modifier en ce sens l'article 7 des statuts ;

- 2° Apporter aux statuts diverses autres modifications, notamment par application de la loi du 1^{er} août 1893, et établir à nouveau le texte complet modifié des dits statuts par voie de rédaction générale nouvelle;
- 3° Autoriser une émission d'obligations.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Vous êtes réunis en assemblée générale extraordinaire, conformément à l'article 27 des statuts, à l'effet de :

1° Augmenter le capital. — Aux termes d'une délibération prise le 31 mai 1895, à Hong-Kong, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé que le capital de la Société française des Charbonnages du Tonkin serait augmenté de 2.000.000 de francs, divisés en 4.000 actions de 500 francs chacune, entièrement libérées.

Par suite de cette décision, et en vertu des autorisations qui lui ont été données, votre conseil d'administration a recueilli la souscription des 4.000 actions nouvelles, et a reçu, de chacun des souscripteurs le montant total des actions par lui souscrites, soit 500 francs par action.

Ces souscriptions et versements sont constatés par une déclaration faite, au nom du conseil d'administration, suivant acte reçu par M^e Dufour, notaire à Paris, le 7 février 1896, auquel acte est annexé un état contenant les noms des souscripteurs, le nombre des actions souscrites et le montant des versements effectués par chacun d'eux, les dits versements s'élevant à la somme totale de 2.000.000 de francs, qui ont été déposés à la Hong-Kong and Shanghai Banking Corporation [HSBC] à Hong-Kong.

L'assemblée générale de ce jour est réunie à l'effet de vérifier la sincérité de la déclaration notariée précitée et de modifier l'article 7 des statuts, comme conséquence de l'augmentation du capital.

2° Modifier les statuts. — Par suite de l'augmentation du capital qui a été décidée et du transfert du siège social à Paris, il y a lieu de modifier divers articles des statuts, et de les faire concorder avec les prescriptions de la loi du 1^{er} août 1893.

Nous vous proposons également d'apporter différentes modifications dans la rédaction de vos statuts, notamment dans les articles : 1, 4, 5, 6, 8, 10, 10, 17, 19, 20, 29, 30, 32, 33, 34, 30, 37, 38, 39, 40, 42, 44, 47, 50, et de supprimer l'article 51.

3° Autoriser une émission d'obligations. — Il résulte du bilan arrêté au 31 décembre 1895 et des comptes qui vous seront soumis tout à l'heure que votre société aura à rembourser, le 30 septembre prochain, 600.000 dollars d'obligations 8 % et quelle est, en outre, débitrice de différentes sommes s'élevant à environ fr. 2.350.000, dettes qu'elle a intérêt à convertir et à consolider.

Dans ces conditions, votre conseil vous demande de l'autoriser, en principe, à émettre des obligations nouvelles pour un capital nominal de fr. 5.000.000, dont le produit serait employé :

1. — À rembourser les 600.000 dollars d'obligations ;
2. — À éteindre la dette flottante ;
3. — Le solde disponible devant servir à la construction d'une seconde usine à briquettes à Hongay et à fournir un fonds de roulement à votre société.

Votre conseil vous demande de l'autoriser à traiter l'émission de ces obligations au mieux des intérêts de votre société.

.....
[Les résolutions sont adoptées à l'unanimité].

(Les Archives commerciales de la France, 27 juin 1896)

Paris. — Modifications des statuts. — Société anonyme dite SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES CHARBONNAGES DU TONKIN, 5, Caumartin.— Capital porté de 4.000.000 de fr. à 6.000.000 de fr. — 27 mai 96. — *Gazette des Tribunaux*.

Société française des charbonnages du Tonkin
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 26 juillet 1896)

Voici, mois par mois, les chiffres comparés des ventes de charbons, briquettes, consenties par cette société, pour les deux dernières années :

	Charbons		Briquettes	
	1895	1896	1895	1896
Janvier	3.237 11	5.751 03	2.619	882
Février	1.884 13	4.736 09	699	1.051
Mars	2.386 04	8.971 05	583	1.062
Avril	2.173 05	6.957 15	935	625
Mai	4.500 10	10.500 00	468	800

CHRONIQUE LOCALE
Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 septembre 1896)

Ce matin sera jugée en appel la cause de M. Baudon, employé aux mines de Hongay, qui, pour retirer une vieille femme annamite des mains d'un linh qui la maltraitait, avait été obligé d'administrer une correction à ce dernier.

L'affaire était venue devant le tribunal de Haïphong qui avait acquitté M. Baudon.

M. le procureur général a voulu que la cause revienne en appel.

M^e Deveaux portera la défense de M. Baudon.

Rendons à César....
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 18 octobre 1896)

Nous recevons la lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer :

Paris, le 12 octobre 1896.

Cher Monsieur Laur,

Vous avez publié dans votre numéro d'hier une note m'attribuant le mérite d'un nouvel envoi de charbons du Tonkin à San Francisco ; permettez-moi de vous dire que vous avez été mal informé. Notre société n'a pas fait d'expédition à San Francisco depuis l'essai dont vous parlez ; c'est à la Société Nouvelle de Kébao que doivent être adressées les félicitations que vous m'avez décernées ; aussi je vous serai reconnaissant de vouloir bien publier ma lettre dans votre prochain numéro.

Bien cordialement à vous.
A. CHAUMIER.

Tous nos bravos reviennent donc à notre camarade Portal. Mais nous ne retirons rien de ce que nous avons dit d'élogieux pour l'administrateur des Charbonnages du Tonkin. Les sociétés charbonnières de notre colonie sont vaillantes, et à les voir ainsi redoubler d'activité et d'audace, on ne peut qu'avoir bon espoir pour leur complète réussite.

NOUVELLES LOCALES
(*L'Extrême-Orient*, 10 décembre 1896)

HONE-GAY. — La mission japonaise, qu'accompagnaient MM. les lieutenants Lagarde ⁵ et de Vassoigne, est arrivée dimanche matin à Hon-Gay où le *Tuyên-Quang* accostait à 8 heures en même temps que le navire *Taikco*. Reçue à l'appontement par le directeur de la Société des Charbonnages entouré des principaux chefs de service et par le résident de Tuyên-Quang, la mission s'est immédiatement dirigée sur Hatou par un train spécial.

Le général Kawakami a beaucoup admiré le beau découvert de Hatou et déclaré qu'il ne pensait pas qu'on pût mener plus habilement cette vaste exploitation.

De retour à 10 heures 1/4, la mission et ceux qui l'avaient accompagnée ont assisté à un déjeuner offert par la Société des Mines.

À midi et demie, le *Tuyên-Quang* repartait pour Haïphong.

CORRESPONDANCE
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 janvier 1897)

Hon-gay, le 14 janvier 1897.

Messieurs Chesnay et Boisadam,
directeurs de l'*Avenir du Tonkin*

Hanoï.

Messieurs,

Dans votre numéro du 30 décembre, vous publiez les ventes comparatives de nos charbons en 1895 et 1896 en m'attribuant le mérite de cette augmentation.

Votre article ayant été reproduit par les journaux de Hong-kong, les administrateurs de notre société et nos agents ont pu croire que j'avais inspiré cet article.

Il est juste de reconnaître que l'amélioration considérable survenue dans la situation de notre société est due aux efforts de tous.

À Hongay, nous avons surtout à nous occuper de la production et des ventes au Tonkin.

Puisque vous avez bien voulu attiré l'attention de vos lecteurs sur la marche de notre affaire, il vous sera agréable d'apprendre que les ventes de 1896 ont été supérieures à notre production, et que celles de 1897 seront encore supérieures, grâce aux nouveaux marchés conclus ces jours derniers.

Nous comptons arriver à produire cette année 150.000 tonnes, chiffre qui nous sera nécessaire pour faire face aux nouveaux contrats.

⁵ Albert Lagarde (Lempdes, Haute-Loire, 1864-Lempdes 1945) : frère de Léonce, gouverneur de Djibouti. Lieutenant de cavalerie hors cadre, officier d'ordonnance des gouverneurs généraux Lanessan, Chavassieux et Armand Rousseau, administrateur au Laos. Commandeur de la Légion d'honneur du 24 mars 1923.

La nouvelle usine à briquettes de Hon-gay fonctionne depuis quelques jours à notre entière satisfaction et nous donne des produits de première qualité.

Vous m'obligeriez personnellement en publiant cette lettre dans votre estimable journal.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

D. Delpon.

N. B. — Quarante vapeurs sont venus en 1896 à Hongav pour y charger du charbon, sans compter la *Dordogne*, des Messageries Maritimes, qui a apporté notre usine à briquettes et a pris du charbon de soute.

NOUVELLES et RENSEIGNEMENTS
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 janvier 1897)

M. Beauverie, l'ex-directeur des mines de Hone-gay, qui a laissé tant de sympathie au Tonkin, a quitté momentanément la direction [mots illisibles]

INGÉNIEURS CIVILS EN EXERCICE
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 7 février 1897)

Escarré (Alfred), ingénieur divisionnaire de la Société française des charbonnages du Tonkin, à Hongay (Tonkin)..

La Société des charbonnages du Tonkin
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 28 février 1897)

Cette société marche fort bien, une nouvelle usine à briquettes Biérix a été mise en fabrication. L'excellent directeur M. [Jules] Guilhaumat et l'ingénieur mécanicien Féral ont parfaitement réussi ce montage.

M. Féral (A. M. C.) [Arts et métiers, Cluny] (que nous avons eu le plaisir de faire placer à ce poste de confiance) a, malgré sa jeunesse, admirablement réussi et s'est attiré les éloges de tous ses chefs. Voilà un élève de Cluny bien lancé.

La Société des charbonnages du Tonkin, sous l'impulsion de son administrateur délégué, M. Chaumier, fait, du reste, des progrès énormes. Ainsi, des armateurs de Hong-Kong, qui n'avaient jamais brûlé de briquettes tonkinoises, ont fait avec cette société un marché de 10.000 t. pour essayer. Il est probable que les deux usines de Hong-Kong et Hongay ne suffiront plus aux demandes cette année.

Le montage d'une Biérix à Hongay
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 7 mars 1897)

On nous écrit d'Hongay :

Le montage d'une machine Biérix à agglomérer envoyée aux Charbonnages du Tonkin par les ateliers de La Chaléassière, a commencé le 4 décembre, et le 19, les

essais à blanc avaient lieu ; le 21 décembre, on fabriquait. Après quelques mises en train pour régulariser tous les mouvements, la machine a été mise en marche régulière après le montage d'une chaudière à bouilleurs et de sa cheminée.

Nos félicitations au jeune ingénieur mécanicien M. Féral (A.M.C., 1892).

La Société des charbonnages du Tonkin
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 2 mai 1897)

Nous commençons aujourd'hui une étude complète de cette société, dont les destinées ont pris récemment une sérieuse allure. Nous nous servirons pour cela de documents divers. D'abord d'une étude technique de M. Félix Brard ⁶, parue dans le *bulletin* de janvier de la Société des ingénieurs civils, ensuite, de différentes notes publiées par nous et, enfin, de renseignements commerciaux tout à fait récents puisés dans les documents qui seront soumis à l'assemblée générale prochaine des actionnaires.

L'ensemble formera un tout, de nature, croyons-nous, à intéresser nos lecteurs si friands d'études complètes.

Les charbonnages d'Hongay
(Tonkin)

HONGAY

Situation d'Hongay. — Le voyageur qui va en Extrême-Orient, à destination du Tonkin, dit M. F[é]lix Brard, s'embarque à Marseille et débarque trente-cinq jours après à Haïphong, port d'entrée du Tonkin.

À Haïphong, on trouve deux fois par semaine le service des « Fluviales », qui, le faisant passer par Quang-Yen, le débarque, quatre heures après son départ d'Haïphong, à Hongay. Une chaloupe de la Société française des charbonnages du Tonkin peut aussi, l'amener directement d'Haïphong à Hongay.

D'Haïphong à Hongay, on aperçoit les palétuviers qui limitent l'horizon ; à Quang-Yen, les terrains d'alluvion disparaissent et surgit le calcaire carbonifère cristallin. On passe près de l'île de Cac-Ba, ancien refuge de pirates, et on entre dans la baie d'Along, composée de vingt à vingt-deux mille îlots de calcaire carbonifère, qu'une des dernières convulsions terrestres de l'époque tertiaire a fait surgir, le centre d'action étant l'île d'Haïnan.

La baie d'Along, avec son calcaire carbonifère, violemment redressé, revêtu d'une végétation splendide, est un spectacle féérique. Ces îlots atteignent jusqu'à 200 mètres de hauteur. Ces masses calcaires sont quelquefois perforées sous forme de tunnels ; d'autres fois, elles se présentent sous forme de grottes avec stalactites et stalagmites.

La baie d'Along est le port naturel de refuge des navires des Messageries Maritimes, des navires de commerce et de guerre, ainsi que de nos magnifiques transports de guerre français qui viennent faire la relève. La baie d'Along est le seul endroit à l'abri des typhons des mers de la Chine et, comme conséquence inévitable, Hongay sera plus tard le port de guerre du Tonkin.

C'est ainsi, du reste, que l'amiral Courbet avait étudié l'un des emplacements auquel on a donné son nom, baie du port Courbet.

⁶ Félix Brard : ingénieur ECP, 1866. Ancien directeur des houillères de Belmez (Espagne). Avis de décès : *L'Écho des mines et de la métallurgie*, 9 décembre 1912, qui le donne par erreur comme ECP 1886. Père de René Brard, lui aussi ingénieur ECP, qui fit carrière dans le groupe Étains et wolfram du Tonkin.

À la sortie de la baie d'Along, qu'on laisse à l'est, on aperçoit devant soi tout à coup toute l'installation d'Hongay, le télégraphe optique, le posté de la douane; l'usine de l'accumulateur qui sert à mouvoir les grues hydrauliques de chargement placées sur un grand appontement, les magasins, les bureaux, la poudrière, le laboratoire d'essai, un ensemble de logements pour le personnel, les quais, les ateliers de construction et de réparation surmontés par le bâtiment de la Direction, les ateliers de criblage, le dépôt de locomotives, le village sino-annamite et les chaloupes à vapeur.

Ce qui frappe surtout, c'est ce magnifique appontement que nous décrivons plus loin, dû à l'initiative de la société seule.

L'aspect d'Hongay est agréable ; ce n'est plus l'industrie charbonnière des pays brumeux du Nord : c'est l'industrie charbonnière transportée dans les pays du soleil. On chercherait vainement sur une carte, mêmes les plus nouvelles cartes hydrographiques de la Marine, la situation d'Hongay ; on y verra l'île de ce nom, mais l'agglomération, qui porte ce nom actuellement, n'a commencé à sortir de terre qu'à partir de 1880 ; mais les nouvelles cartes faites après 1892 indiquent la position d'Hongay.

HISTORIQUE. — La concession des mines d'Hongay fut accordée le 7 avril 1888. Elle comprenait les trois lots dits de Hongay, d'Hatou et de Campha. Il fut payé 150.000 francs comme droits de concession au Protectorat, à raison de 10 francs par hectare, et la Compagnie devait payer des redevances annuelles, énormément élevées et qui, depuis, ont disparu.

Dès le mois d'août 1888, les travaux commençaient ; bien peu d'ingénieurs peuvent se figurer ce que c'est que de commencer des travaux dans des conditions pareilles. Les premiers Européens vécurent sous la tente, exposés aux tigres, aux pirates, aux serpents et aux fièvres paludéennes. Le ravitaillement ne pouvait provenir que d'Haiphong en combustibles, outils et matériaux.

Il fallut immédiatement créer des chemins provisoires, acheter des chaloupes à vapeur, des chalands, louer des sampans pour le transport du personnel, du matériel et des vivres. Bien des fois, il fallut vivre comme l'Annamite, avec du riz seulement et du poisson cru. Les premiers travaux consistèrent en magasins et constructions pour abriter l'Européen, ainsi qu'un appontement provisoire ; on faisait en même temps les travaux de débroussaillage, les travaux de recherches aux affleurements des couches, les études de deux chemins de fer, plus la construction de leur plate-forme, la pose de la voie, le ballastage, les ateliers, un quai de 800 m. de long, un appontement de 85 m. de front d'accostage ayant 6 m. 30 de hauteur d'eau à marée basse, de nombreuses maisons d'habitation, des appontements à Hatou, Marguerite et Nagotna pour recevoir les vivres, surtout le riz pour les Annamites et Chinois que l'on occupait.

Il fallait, de plus, assurer le ravitaillement en riz de 3.000 coolies annamites et chinois, dispersés en quatre endroits différents, à l'aide de chaloupes à vapeur et de nombreux sampans ; il devint indispensable d'arrêter un plan définitif de concentration du travail, de façon à déterminer, d'après les nombreux travaux de recherches, les endroits où l'exploitation serait la plus rémunératrice. Un chemin de fer de 4.200 m. à voie de 1 m. était livré à l'exploitation en octobre 1891 et est toujours resté le modèle de chemin de fer de la colonie, celui de Phu-Lang-Thuong à Langson à voie de 0,60 m m étant suffisant à tous les points de vue. En octobre 1892, une voie ferrée de 11 km unissait Hongay à Hatou : avec nos formalités administratives, il eût fallu une dizaine d'années ; l'exploitation allait entrer dans une excellente voie, lorsque, le 10 novembre 1892, une bande de pirates envahit, à la tombée de la nuit, le village minier de Nagotna, de 2.000 âmes, dont 800 coolies travaillant à la mine, et pilla complètement, par erreur, la maison habitée par le chef mineur, où les pirates cherchaient l'ingénieur divisionnaire, but de leur visite. L'ingénieur ne fut pas pris, mais trois jours après, le 13 novembre 1892, une bande de 200 pirates envahit, par trois endroits différents, le district minier de Nagotna ; les Européens, avertis à temps, purent se réfugier à Hongay, d'où l'on vit l'incendie du village sur 1 km. de longueur et celui d'une maison européenne.

Du jour au lendemain, cette population se trouva sans abri, sans vêtements, sans aliments, dénuée de toutes ressources. Le Protectorat accorda en tout dix piastres de secours, soit 36 fr. pour les 800 Annamites, environ 4 centimes 1/2 par tête et ne donna rien aux Européens qui n'avaient pu sauver que les vêtements qu'ils portaient. La Société d'Hongay n'était alors protégée par aucune force militaire d'aucune espèce, pas plus canonnière que *linhs* annamites, ni aucun Européen. Une expédition militaire qui eut lieu un mois après fut sans résultat, et la pacification n'eut lieu que par la police annamite commandée par les gardes principaux qui envoyèrent à Quang-Yen, siège de la résidence, de nombreuses têtes de pirates. Ces têtes, bien exposées sur la place publique, firent voir à chacun, d'une façon tangible, surtout aux Chinois, amis des pirates et leurs fournisseurs, que la répression était sérieuse. Depuis cette époque et avec la construction de blockhaus, la sécurité la plus complète n'a cessé de régner.

Les deux visites de pirates, surtout la seconde, répandirent la panique parmi tout le personnel de mineurs européens de Nagotna qui refusèrent, pendant trois mois et demi, de coucher à la mine malgré la présence de 50 *linhs* commandés par un garde principal. L'ingénieur divisionnaire resta donc seul, la nuit, abandonné par son personnel, et nombre de fois, il alla, à dix heures du soir, au puits en fonçage où il n'y avait plus de surveillance européenne de nuit, descendit dans le puits et se demandait comment il ferait pour remonter, si une avarie quelconque survenait au treuil à vapeur conduit par des Annamites.

Quelques-uns des surveillants, six mois après, n'étaient pas guéris de leur panique, et on préféra retourner en France plutôt que de rester, voyant, dans leur imagination, des pirates à tout moment.

L'exploitation interrompue reprit peu à peu. La Société construisit des abris pour les Annamites et depuis ce temps, l'exploitation n'a cessé de se développer. Ce qui va suivre est l'explication de la situation actuelle.

(suite)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 9 mai 1897)

[description du bassin houiller avec carte et relevés précis]

(suite)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 16, 23 et 30 mai 1897)

[description minutieuse des travaux miniers]

Tonkin

(*Le Temps*, 5 mai 1897)

La Société française des charbonnages du Tonkin a fait élever le 21 février dernier sur un des îlots de la baie d'Along, dit l'îlot-du-Cimetière, dans la passe du Volta, un monument à la mémoire de l'amiral Courbet et des marins et soldats morts au Tonkin, dont un certain nombre reposent là. Un débroussaillage complet a été exécuté autour du monument principal, et, sur chaque tertre recouvrant une tombe, une croix en bois goudronné a été érigée.

Une lettre de remerciement pour sa patriotique initiative a été adressée au président de la Société française des charbonnages du Tonkin par M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, qui s'est fait un devoir d'aller visiter le monument lors de son récent passage dans la baie d'Along.

SOCIÉTÉ ANONYME DES CHARBONNAGES DU TONKIN
Société anonyme au capital de 6.009.030 de francs
Siège social : à Paris, 5, rue de Caumartin
Assemblée générale ordinaire du 24 mai 1897
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1897)

PROCÈS-VERBAL

L'an 1897, le lundi vingt-quatre mai, à quatre heures de relevée, MM. les actionnaires de la Société française des charbonnages du Tonkin, anonyme, au capital de dix millions de francs, dont le siège est à Paris, rue de Caumartin, n° 5, se sont réunis en assemblée générale ordinaire audit siège social, sur la convocation qui leur a été faite par le conseil d'administration, suivant avis inséré dans le journal *Les Petites Affiches*, du lundi 3 mai 1897.

M. [Fernand] de Carrère préside l'assemblée en qualité de président du conseil d'administration. Le bureau est complété, par la nomination de MM. Albert Luc et A[ugustin] Piala [École des mines de Saint-Étienne, 1867. Administrateur des Houillères d'Ahun (1877-1904) et du Crédit mobilier français (1902-1927), président des Mines de Champagnac...] comme scrutateurs et de M. Léon Jeuffrain comme secrétaire.

La feuille de présence, signée des actionnaires présents, constate vingt-trois actionnaires, possédant quatre mille neuf cent trente-neuf actions, sont présents ou représentés. Cette feuille de présence certifiée véritable par les membres du bureau, demeurera annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée générale, représentant plus du quart du capital social, est déclarée régulièrement constituée.

Le président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée un exemplaire du journal contenant l'avis de convocation ;

2° L'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 1896 ;

3° Le bilan de la société au même jour ;

4° Le compte de profits et pertes ;

5° Le rapport du conseil d'administration ;

6° Le rapport des commissaires sur les comptes du dernier exercice.

L'inventaire, le bilan et le rapport des commissaires ont été mis à la disposition des actionnaires, au siège social, quinze jours avant la présente réunion.

M. Barbier, l'un des commissaires, donne lecture du rapport sur les comptes de l'exercice 1896.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

[...]

(suite)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 11 juillet 1897)

Nous vous demanderons, par une résolution spéciale, d'approuver les opérations faites par notre société avec la maison A. Luc et Cie et à autoriser, au besoin, M. Luc, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, à traiter encore avec nous pour le compte de sa maison.

AVANCE DU PROTECTORAT. — Le compte Avance du Protectorat, qui figurait encore au 31 décembre 1895 pour \$ 80.316 63 se trouve réduit au bilan que nous vous

soumettons à \$ 5.926 02, soit une diminution de \$ 74.360 63, provenant entièrement de fournitures à l'État, les intérêts de la dette ayant été payés par nous en dollars.

À l'heure actuelle, ce compte est complètement éteint et les fournitures, chaque jour plus importantes, que nous faisons au gouvernement du Protectorat, nous sont payées.

Il vous sera facile de constater que tous les autres comptes créanciers ont leur raison d'être, par l'importance des opérations engagées. Ce ne sont pas des comptes fixes ; ils varient suivant les époques et ne constituent pas une dette permanente.

COMPTE PROFITS ET PERTES (fr.)

Vous trouverez au crédit :

6.122 43	Loyers perçus à Hongay et recettes diverses. Ce revenu sera beaucoup plus important en 1897.
172.343 14	Bénéfices sur l'exploitation Hongay et Kowloon.
439.310 48	Bénéfices sur remboursement des obligations anciennes.
25.000 00	Valeur des 50 actions de la Société, abandonnées par M. Bavier-Chauffour.
642.776 05	

Ainsi que nous vous le disions l'année dernière, les \$ 600.000 empruntés par votre Société à Hong-Kong en 1891, au pair et au taux de 8 % l'an, avaient produit au change de l'époque fr. 2.475.000 00

Par suite de la baisse du change, nous avons acheté les \$ 600.000 nécessaires au remboursement de nos 6.000 obligations, lequel était dû à Hong-Kong le 30 septembre 1896, pour 1.692.000 00

soit, en votre faveur, une différence de fr. 783.000 09

C'est un fait assez rare dans les annales de l'industrie pour qu'il mérite d'être signalé.

Sur cette somme, fr. 343.689 02 avaient été appliqués au précédent bilan ; le solde, soit 433.310 fr. 43, a été porté cette année au compte de Profits et pertes.

Au débit (fr.) :

190.173 52	Solde reporté des exercices antérieurs.
15.444 65	Amortissement sur immeubles et Matériel.
318.923 37	Intérêts et Changes.
169.157 87	Amortissement sur stocks de charbon.
93.857 44	Frais généraux et d'administration.
25.482 35	Payé pour le nouveau magasin à brai et magasinage aux Docks de Hong-Kong.
931 67	H. N. Mody Land Account.
819.976 36	Au Total.
643.776 05	Au Débit.
177.200 31	Solde à nouveau.

Nous vous donnons plus loin la raison de la dépense faite pour le magasin à brai de Kowloon, fr. 20.432 34.

La somme de fr. 163.157 87 provient en partie de la perte sur les transports de charbons et, pour la plus forte part, de la réduction apportée à l'estimation des stocks. Ils ne figurent plus à l'actif que pour un prix moyen de \$ 2.75, ce qui est peu, en tenant compte des 19.646 tonnes qui sont en dépôt à Hong-Kong, et dont la vente est assurée à \$ 3,30, rien que pour les menus. À ce taux, la réalisation de vos stocks ne donnera aucune déception.

Nous [vous] avons entretenus l'année dernière du compte Mody Land, qui figurait à l'actif pour \$ 327,83. Ayant acquis la certitude que cette somme n'incombait pas au débit de notre collègue, nous avons soldé ce compte par Profits et pertes.

Nous allons maintenant vous exposer l'état de notre entreprise :

EXPLOITATION

Mines

De même que l'an dernier, nous pensons que le meilleur moyen de vous mettre au courant de la situation est de vous donner des extraits du rapport de M. [Jules] Guilhaumat, votre ingénieur principal.

PRODUCTION (tonnes)

L'extraction totale en 1896	103.517,090
L'extraction totale en 1895	65.232,200
Différence en plus	35.284,890
Extraction journalière moyenne en 1896	362,622
Extraction journalière moyenne en 1895	243,635
Différence en plus	118.936

L'extraction totale en 1896 (les deux mines comprises), a été de 35.384,890 tonnes supérieure à celle de 1895, soit 51 %.

Les travaux à découvert d'Hatou ont été activement poussés, tant au Nord qu'au Sud, en 1896. L'enlèvement des terres qui, pour des raisons diverses, avait souffert en 1895, a été énergiquement repris en 1896. Cette mine a produit 94.487,090 tonnes, contre 64.402 800 tonnes en 1895.

Nagotna a produit, en 1896, 9.030 tonnes, soit 790 tonnes par mois ; elle n'avait produit que 3.829 tonnes en 1893 ; c'est donc une augmentation de 140 %. Pendant le dernier trimestre de 1896, le rendement a atteint 1.000 tonnes par mois.

GROS ET CRIBLÉ

Production de 1890	18.510,970
Production de 1895	14.470,000
Différence en plus	4.040,970

La proportion de gros et criblé a été, à Hatou, de 18 % de la production et de 12 % seulement à Nagotna : pour l'ensemble des deux mines, elle n'a pas dépassé 17 % : en 1895, cette proportion avait été, à Hatou, de 21 %, à Nagotna, de 23 %. On peut espérer que la proportion sera supérieure en 1897.

PRIX DE REVIENT

Le prix de revient est beaucoup plus élevé à Nagotna qu'à Hatou : avec l'augmentation de la production, les deux prix de revient se rapprocheront, en diminuant, du reste, tous les deux.

PERSONNEL

Le nombre journalier moyen des coolies employés a été, en 1896, de 1.272 à Hatou et de 112 à Nagotna. Ensemble : 1.384 coolies, mais ces chiffres ont passé par un maximum et un minimum.

Le maximum a eu lieu pour Hatou en avril ; il a été de 1.663, moyenne du mois ; pour Nagotna, il s'est produit en octobre, dont la moyenne par jour a été de 137 coolies. Pour l'ensemble des deux mines, le maximum a eu lieu en avril, avec 1.789 coolies.

Quant au minimum, il s'est produit à Nagotna en janvier, avec 56 coolies, et à Hatou, en décembre, avec 637. Il a également eu lieu en décembre pour l'ensemble des deux mines, qui n'ont pas eu, en moyenne, plus de 800 coolies par jour.

Voici le relevé mensuel des extractions en 1896 (tonnes) :

Janvier	7.020,890
Février	4.868,900
Mars	9.830,600
Avril	9.318,600
Mai	8.034,000
Juin	6.490,200
Juillet	8.735,200
Août	9.014,800
Septembre	9.203,300
Octobre	10.877,600
Novembre	9.859,000
Décembre	10.284,000
Total	103.517,090

Il nous restait en stock, au 31 décembre :

19.646 tonnes à Hong-Kong ;

34.016 tonnes à Hongay ;

53.662 tonnes au total, avec lesquelles nous pouvons parer à toutes les éventualités, pour faire face aux contrats à livrer en 1897 dont nous vous parlons plus loin. Ces stocks, ramenés à leur plus bas prix de réalisation, représentent une valeur de \$ 147.751 68 ou de fr. 406.317 12.

Nous comptons extraire, en 1897 :

120.000 tonnes à Hatou ;

30.000 tonnes à Nagotna.

Les travaux préparatoires ont été faits en conséquence et nous avons tout lieu d'espérer que le prix de revient de la tonne sera notablement inférieur à celui de l'exercice 1896.

Cette production se présentera, en chiffres ronds, une augmentation de :

25.000 tonnes pour Hatou et de

21.000 tonnes pour Nagotna.

Dans ce dernier centre, nous avons mis en exploitation un nouveau groupe que nous avons nommé Mine de Carrère.

L'abaissement du prix de revient aura plusieurs causes faciles à comprendre : d'abord, l'accroissement sensible du chiffre de l'extraction ; ensuite, l'économie considérable devant résulter des approvisionnements que nous expédions d'Europe pour les articles de consommation courante, ce qui n'avait pas été fait jusqu'ici. L'économie se fera davantage sentir sur la dynamite, dont l'emploi sera beaucoup plus important que les années précédentes. Nous avons fait un marché avec une des principales sociétés françaises, laquelle s'est engagée à constituer, sur les lieux mêmes, un approvisionnement constamment entretenu au chiffre nécessaire, pour assurer notre consommation pendant trois mois. À cet effet, nous avons construit à Hatou une dynamitière capable d'emmagasiner, en toute sécurité, la quantité voulue. Ce contrat est doublement avantageux, tant au point de vue de la régularité de notre approvisionnement que par le prix exceptionnel auquel nous l'avons obtenu.

L'accroissement considérable que prend notre industrie nous oblige à augmenter progressivement notre matériel ; nous venons de commander vingt nouveaux wagons, qui seront livrés dans deux mois ; nous allons commander une cinquième locomotive dans le courant de l'année.

Les voies sont entretenues en parfait état ; toutes les traverses, qui sont en acier, sont relevées à tour de rôle et coaltarées pour être mises à l'abri de la rouille. Les deux lignes que vous possédez sont certainement sans rivales dans toute l'Indo-Chine.

Le criblage a été réparé, les toiles sans fin remplacées : nous allons apporter d'autres modifications pour obtenir un nouveau numéro, la braisette, dont nous aurions l'écoulement pour des quantités importantes, ce qui améliorerait notablement le rendement de notre production. Enfin, nous envisageons, dès maintenant, le doublement prochain de l'atelier de criblage, afin de le mettre à même de répondre à l'extension de notre production.

Vos ateliers de construction et de réparation sont maintenant à la hauteur de tous les besoins de votre exploitation, laquelle doit arriver à se suffire.

Nous y avons ajouté, l'année dernière, la fonderie, qui nous rend de grands services et dans laquelle nous avons pu couler des pièces atteignant jusqu'à 500 kilos.

Trois maisons en pierres et briques ont été construites l'année dernière pour remplacer les paillotes ; trois autres ont été commandées cette année ; nous arriverons ainsi à avoir des habitations dont l'entretien ne sera pas coûteux, contrairement à ce qui avait été fait jusqu'ici.

VENTES

Notre port de Hongay a exporté, en 1896, 100.993,116 tonnes sur 40 vapeurs, soit une moyenne de 2.524,828 tonnes par vapeur, pour les destinations suivantes :

tonnes

82.115,851 Hong-Kong, Canton. Shanghai et Foochow.

9.664,171 Swatow.

3.640,694 Singapore.

3.252,900 Amoy.

2.319,500 Wuhu.

100.993,116

Les ventes se sont élevées à :

106.960,400 tonnes dans les ports de Chine, pour une valeur nette, tous frais déduits, de \$ 234.797 04, soit une moyenne de \$ 2.196

3.003 tonnes au Tonkin, ayant donné net 17.563 10, soit en moyenne \$ 5,848.

4.624 tonnes prises en charge aux dépenses pour la consommation des vapeurs affrétés ou des mines et ateliers, à \$ 2,00. \$ 11.560 00

114.587,400 tonnes ayant donné un rendement net de \$ 263.920,14 et de fr. 725.780,38, soit une moyenne de \$ 2,303, et de fr. 6,33.

Ce prix est inférieur à la moyenne de l'année dernière, parce que nous avons dû réaliser le vieux stock de Hong-Kong à un prix très bas : \$ 2,50, ce qui a abaissé le total général de nos ventes en 1896.

Vous avez vu plus haut que nous avons extrait 103.517,090 tonnes ; il a donc fallu prélever, sur nos stocks de 1895, 11.069,310 tonnes, sans préjudice des pertes occasionnées par les diverses manipulations et le transport.

Nous vous disions, l'année dernière que la proportion du gros vendu ne dépassait pas 6,15 % de l'ensemble ; il y a eu, de ce chef, une augmentation sensible en 1896 :

8.016,200 tonnes ont été réalisées à Hong-Kong ;

3.003 tonnes à Hongay ;

4.624 tonnes pour la consommation des navires, mines et ateliers.

15.643,200 tonnes, soit 13 1/2 %

Les contrats faits pour 1897 nous assurent, dès maintenant, une vente de 100.000 tonnes de menu et de gros, auxquelles il convient d'ajouter les nouveaux acheteurs qui nous viennent chaque jour et la quantité de plus en plus importante de menus nécessaires à la fabrication des briquettes dont nous vous parlons plus loin.

Déjà, les premiers mois de l'année dénotent une augmentation provenant presque uniquement d'acheteurs de charbons nouveaux :

tonnes	1896	1897
Janvier	5.936	7.892
Février	5.247	3.931
Mars	9.097	8.000
Avril	7.170	12.000
Tonnes	27.450	31.823

soit une augmentation de 4.373 tonnes pour les quatre premiers mois de l'exercice.

Depuis les débuts de notre exploitation, les ventes ont présenté les chiffres suivants (tonnes) :

1892	18.772
1893	40.416
1894	95.357
1895	85.803

1896	114.587
1897	150.000 (prévisions)

Par suite de la rareté et de la hausse du charbon japonais qui est notre concurrent le plus redoutable en Extrême-Orient, le placement de vos produits sera facilité en 1897: mais, indépendamment de ces causes, dont nous profitons, ils entrent de plus en plus dans la consommation et ils occupent déjà un rang important sur ces marchés.

En résumé, nous ne croyons pas trop nous avancer en vous assurant que nos ventes augmenteront cette année parallèlement à nos productions, que nous vendrons à des prix supérieurs et que notre prix de revient subira une nouvelle réduction.!

BRIQUETTES Usine de Kowloon

Cette industrie, que votre société a inaugurée en Extrême-Orient, prend un développement considérable (tonnes) :

En 1895, vous avez livré 7.527

En 1896, vous avez livré 14.051

Pendant les quatre premiers mois de 1897 11.570

Notre stock au 31 décembre 1895 était de 2.662

Il a été fabriqué, en 1896 15.966

18.628

Il a été vendu 14.161

Stock au 31 décembre 1896 4.577

dans lesquelles se trouvent :

150 tonnes à Saïgon,

100 tonnes à Manille,

dont nous n'avons pas encore reçu les comptes de vente.

Nous avons livré, en 1896 :

5.510 tonnes à la Compagnie des Messageries Maritimes ;

4.598 tonnes à la Marine de l'État et aux différents services du Protectorat ;

3.943 tonnes à divers acheteurs à Hong-Kong ;

14.051 tonnes.

Dans ce chiffre, Hong-Kong figure pour 8.432,800

et le Tonkin pour 5.618.000

Tonnes 14.051.000

Le prix net moyen des ventes, qui était de \$ 7,65 par tonne en 1895, a atteint \$ 7,96 en 1896 ; les ventes effectuées pendant les premiers mois de 1897 nous permettent de compter sur un prix net bien supérieur.

Nos produits sont de plus en plus appréciés, tant par nos premiers acheteurs, la Marine française et la Compagnie des Messageries Maritimes, que par d'autres Compagnies de navigation et des armateurs importants de Hong-Kong.

Dans les derniers jours de l'année 1896, nous avons accepté un contrat qui nous a été proposé par la maison Jardine, Matheson et Cie, pour une fourniture de 10.000 tonnes de briquettes ; nous venons d'apprendre par câble qu'un nouveau marché de 600 tonnes par mois venait d'être conclu avec une autre maison d'armement, et à un prix supérieur au premier.

Pour faire entrer nos produits dans la consommation, nous avons dû consentir des prix relativement faibles en 1896 ; nous les avons élevés pour 1897 et nous comptons arriver à des résultats encore plus favorables.

(suite)
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 18 juillet 1897)

L'exploitation de l'usine de Kowloon s'est soldée en 1896 par un bénéfice minime de fr. 6.345 78.

Sous l'effort considérable occasionné par la dilatation des 2.000 tonnes de brai en stock à Kowloon, le magasin servant de dépôt s'est effondré. Le transport de ce produit dans les docks, les frais de magasinage et ceux occasionnés par la reconstruction de ce dépôt ont amené une dépense de \$ 9.266 49 ou de fr. 25.482 84 qui figure au compte de Profits et pertes.

Le magasin a été reconstruit dans des conditions de solidité qui nous mettent à l'abri de tout nouvel accident.

Usine de Hongay

Ainsi que nous vous l'annoncions l'année dernière, nous avons expédié le matériel nécessaire à l'édification d'une usine système Couffinhal (Maison Biéatrix, Nicolet et Cie), de Saint-Étienne. Grâce à l'énergie et au dévouement de vos ingénieurs, notamment de M. Féral, cette usine était montée moins d'un mois après qu'elle avait été débarquée et elle fonctionnait dans des premiers jours de janvier à notre entière satisfaction.

Les produits, de première qualité, sont très appréciés et nous reviennent à un prix inférieur à celui de Kowloon.

Depuis le commencement de l'année, l'usine a fabriqué (tonnes) :

En janvier	282
En février	931
En mars	1.458
En avril	1.004

À la fin de ce mois, le stock n'était que de 209 tonnes, ce qui vous démontre que ces produits sont enlevés au fur et à mesure.

Cette usine devra subvenir au Tonkin, aux demandes de la Marine française, du Protectorat (Travaux publics, Douane) : nous comptons approvisionner de Hongay, le dépôt que nous avons installé à Saïgon et qui a commencé à écouler nos briquettes à des prix très rémunérateurs. Nous devons envisager, dès maintenant, la nécessité de doubler notre usine de Hongay et nous pensons que, l'année prochaine, nous vous annoncerons que le doublement a eu lieu.

M. Féral doit se rendre à Hong-Kong pour étudier l'usine de Kowloon et nous faire un rapport sur le système à choisir pour augmenter sa puissance de production. À l'heure actuelle, nous croyons que l'usine sera obligée de travailler jour et nuit, les stocks étant tombés de 4.327 tonnes, chiffre du 31 décembre, à 2.800 tonnes le 30 avril.

En vue d'assurer notre approvisionnement de brai pour toutes l'année, nous venons de faire un contrat important dans ces conditions qui nous ont paru avantageuses.

En comptant le stock au 31 décembre et l'arrivage par voilier *Eurydice*, nous avons :
2.000 tonnes environ.

900 tonnes ont été expédiées par vapeur *Glenturret* ;

2.000 tonnes à expédier par vapeur d'ici à l'année prochaine ;

2.000 tonnes achetées à option.

6.900 tonnes pour 1897 et commencement de 1898, sans préjudice des parties que nous trouvons à acheter accidentellement sur place à Hong-Kong.

Résultats de l'exploitation (en fr.)

Les bénéfices réalisés pendant l'exercice comprennent :

165.997 41 à Hongay

6.345 73 à Kowloon.

172.343 14

Nous avons les meilleures raisons de penser que ces chiffres seront largement dépassés en 1897.

Notre directeur, nos ingénieurs, nous pouvons ajouter notre personnel, méritent que nous leur adressions des félicitations pour l'énergie et le dévouement dont ils ne cessent de faire preuve. Nous serions heureux que vous voulussiez bien vous joindre à nous pour leur accorder ce témoignage de notre très réelle satisfaction.

Dans le courant de l'année dernière, M. Henri Rouen nous a donné sa rémission d'administrateur. Nous exprimons ici le regret que nous fait éprouver cette détermination et nous vous prions de donner à M. Rouen *quitus* de sa gestion.

Conformément à l'article 19 des statuts, nous avons nommé, à titre provisoire, M. J[ules] Audresset, manufacturier à Louviers ⁷, qui est l'un de nos plus forts actionnaires et qui, dans différentes circonstances, avant même de faire partie du conseil, nous a donné le plus précieux concours.

Nous vous demanderons de vouloir bien ratifier le choix que nous avons fait dans la personne de M. Audresset.

Dans le cours du présent exercice, M. Audresset a eu l'occasion de nous consentir une avance dont nous avons besoin pour faire, en Extrême-Orient, d'importants approvisionnements ; nous vous demanderons de l'autoriser, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, à traiter encore avec notre société, le cas échéant.

MM le docteur Marmottan, l'Hon C.P. Chater et H. N. Mody, dont le mandat expire cette année, en sollicitent le renouvellement ; nous vous prions de vouloir bien les réélire.

Nous vous demanderons également de vouloir bien désigner deux commissaires des comptes pour l'exercice 1897.

(suite)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 25 juillet 1897)

Après échange d'observations, le président met aux voix les résolutions suivantes :

.....
Le président, F[ernand] de CARRÈRE.

Le secrétaire, L. JEUFFRAIN

Les assesseurs, A[lbert] LUC, A[ugustin] PIALA.

[Ventes pour les neufs premiers mois]

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 octobre 1897)

La Société française des charbonnages du Tonkin nous communique le chiffre de ses ventes pour les neufs premiers mois (en tonnes) :

⁷ Maison créée en 1836. Célèbre pour ses cachemires. Elle a disparu en 2002 alors qu'elle employait encore une quarantaine de personnes.

	Briquettes		Charbons	
	1896	1897	1896	1897
Janvier	1.072	1.864	5.936	8.491
Février	2.132	1.398	5.247	4.186
Mars	1.097	5.056	9.090	8.922
Avril	524	3.649	7.170	12.124
Mai	1.401	2.729	10.568	9.159
Juin	1.095	3.822	5.546	9.861
Juillet	572	1.540	13.128	13.400
Août	1.988	2.300	11.842	12.000
Septembre	373	4.050	10.432	18.000
Total	<u>10.254</u>	<u>26.408</u>	<u>78.859</u>	<u>96.143</u>

Soit une augmentation de 17.000 tonnes de charbons et de 16.000 tonnes de briquettes environ.

La société se met en mesure de doubler sa production l'année prochaine pour répondre aux nombreuses demandes qui lui sont faites de tous côtés. L'usine à briquettes qui fonctionne à Hongay depuis le commencement de l'année, étant devenue insuffisante, va être doublée.

LES CHARBONNAGES DU TONKIN (L'Avenir du Tonkin, 6 octobre 1897)

Dans un article sur l'*Industrie houillère en Extrême-Orient*, que nous faisons paraître à cette même place au commencement du mois d'août, nous faisons ressortir la situation dans laquelle allaient se trouver sous peu les charbonnages du Japon. Nous démontrions, avec les chiffres authentiques en main, que leur production allait diminuant de jour en jour, et cela malgré l'ouverture de quelques mines nouvelles que des sociétés formées à cet objet allaient exploiter. Nous faisons ressortir d'autre part que l'immense essor pris tout a coup au Japon, depuis la fin de la guerre sino-japonaise, par les industries nécessitant l'emploi de forces motrices, et par conséquent de combustible, absorberait prochainement les houilles du pays qui ne pourraient plus alors être exportées sur les marchés étrangers.

Ce double état de choses devait nécessairement être des plus favorables pour les mines du Tonkin auxquelles un immense débouché sur tous les marchés de l'Extrême-Orient serait tout aussitôt ouvert.

Mais nous n'aurions jamais cru, à cette époque toute récente encore, que nos prévisions viendraient à se réaliser aussitôt, et pourtant, au cours d'une excursion rapide que nous venons de faire, il nous a été donné d'acquiescer, par la constatation irréfutable des faits matériels, la preuve de ce que nous avançons.

.....

[Prélèvement de main-d'œuvre à destination de Madagascar]

Avant de se livrer plus spécialement à l'exploitation du découvert d'Hatou, Honegay travaillait les charbons dans les galeries de Nagotna et de Marguerite ; on était parvenu,

à cette époque, à former des équipes de travailleurs chinois et indigènes qui s'étaient habituées à ce genre de vie, tout comme dans nos centres miniers d'Europe et qui n'éprouvaient pas une extraordinaire répugnance pour travailler à ciel ouvert. Malheureusement, le recrutement d'ouvriers chinois que fit l'administration pour en envoyer un assez grand nombre à Madagascar, a nui considérablement à nos charbonnages, car parmi ces partants se trouvaient, histoire de changer, les meilleurs tâcherons, les meilleurs *caï* ayant travaillé à ces mines, sachant comment s'y prendre pour initier et habituer les ouvriers indigènes à ce genre de travail tout spécial. Ce fut une première erreur à laquelle, sans tarder, on fit suivre une seconde [en entravant le recrutement de main-d'œuvre chinoise par la Société de Kébao].

.....

[Prospérité d'Hongay]

À Honegay, les choses se présentent déjà sous un meilleur aspect. D'abord, l'exploitation y est de date plus ancienne et, ainsi que nous l'avons dit, les coolies ont le grand avantage d'y travailler à ciel ouvert.

Là aussi, on attend de nouveaux coolies — cinq cents — annamites et chinois afin d'augmenter la production. Celle-ci, pourtant, est déjà fort belle ainsi qu'on peut en juger par les résultats obtenus le mois dernier. En effet, en septembre, la rade de Honegay présentait une animation plus grande que celle de Haïphong. Douze navires, deux français. — le *Guadalquivir* et la *Manche*, des Messageries Maritimes. — et dix allemands et anglais, sont venus y charger 24.000 tonnes de menus et criblés et 2.600 tonnes de briquettes,

On se rappelle le temps où la plupart des navires fréquentant ces parages ne voulaient pas utiliser les charbons du Tonkin sous prétexte que leur manipulation dans les foyers était trop difficile. Aujourd'hui, soit que la nécessité les ait astreints à changer leurs grilles ou à pourvoir leurs foyers de souffleurs, tous les vapeurs et même les chaloupes chinoises qui, de préférence, brûlaient le bois, font usage des charbons de nos mines.

Un dernier renseignement nous permet d'ajouter qu'ils manquent en ce moment totalement sur le marché de Hong-kong.

Comme on le voit, malgré l'augmentation des prix de vente, nos charbons font prime aujourd'hui sur tous les marchés de l'Extrême-Orient et, pour peu que nos compagnies minières soient en mesure d'augmenter leur production, ce qui ne va pas tarder à se produire, les avantages qu'elles retireront de leurs exploitations et ceux qui en découleront pour la colonie seront des plus grands. Nous sommes heureux de constater cette évolution.

LES CHARBONNAGES DE HONE-GAY (*L'Avenir du Tonkin*, 3 novembre 1897)

Nous constatons avec un bien grand plaisir la marche toujours ascendante de notre première société houillère et enregistrons avec joie les résultats qu'elle obtient et qui viennent si puissamment aider au développement général de la colonie et à l'établissement de son bon renom dans ces contrées de l'Extrême-Orient.

Pendant le mois de septembre dernier, l'exportation des charbons a atteint le joli chiffre de 21.000 tonnes, chiffre qu'aucun des charbonnages du Japon n'a jamais obtenu.

Pour le mois courant, voici où on en était au 22 octobre. Depuis le premier du mois, on avait vu se présenter à Hone-gay et successivement, le vapeur anglais *Fau-Song* qui avait emporté 3.500 tonnes, le *Krim*, vapeur norvégien, qui emmenait 2.350 tonnes ; le

Chuu-Song, appartenant à la maison Jardine-Matheson et Cie, de Hong-kong, qui chargeait 3.200 tonnes. Le *Krim*, déjà cité plus haut, dans un second voyage de Hong-kong, apportait 1.000 barils de brai (115 tonnes) pour la fabrication des briquettes, et enlevait de nouveau 2.300 tonnes de charbon. Puis venait le courrier français, la *Manche*, des Messageries Maritimes, qui emportait pour son usage 600 tonnes de briquettes et enfin le *Cosmopolit*, vapeur allemand, qui chargeait 900 tonnes de menu.

En octobre encore, différentes administrations, les services de la Douane, les Messageries fluviales, la maison Porchet et Cie, de Haïphong, venaient prendre 1.052 tonnes, ce qui fait que l'exportation, du premier au 22, a atteint les proportions suivantes :

9.450 tonnes de menu.

3.119 tonnes de criblé

et 1.052 tonnes de briquettes,

ce qui donne en tout 14 221 tonnes, total des plus appréciables.

Les excavations ont été moins fortes en octobre qu'en septembre, par suite du départ momentané d'un grand nombre de coolies, rentres dans leurs foyers pour s'occuper de la récolte du dixième mois. On les attend pour le commencement de novembre à Honegay. C'est ce qui fait qu'on n'a guère pu extraire, pendant le courant du mois, plus de cinquante-deux wagons par jour, soit un total de onze mille tonnes d'extraction.

Heureusement, la compagnie possédait un stock de 25.000 tonnes grâce auquel il a été possible de faire face à une exportation bien supérieure à l'extraction..

INGÉNIEURS

Nominations

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 3 mars 1898)

M. Luc (Saint-Étienne, 1884) est nommé ingénieur principal des charbonnages de Hongay (Tonkin), en remplacement de M. J[ules] Guilhaumat.

NÉCROLOGIE

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 26 mai 1898)

M. Bouly (Saint-Étienne, 1880), ancien ingénieur aux charbonnages du Tonkin.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

CHARBONNAGES DU TONKIN

Société anonyme au capital de 3.000.000 de francs.

Siège social à PARIS 5, rue Caumartin

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 2 juin 1898)

PROCÈS VERBAL

L'an 1898, le mercredi quatre mai, à trois heures et demie de relevée, Messieurs les actionnaires de la Société française des Charbonnages du Tonkin, anonyme au capital

de six millions de francs, dont le siège est à Paris, rue Caumartin, n° 5, se sont réunis en assemblée générale ordinaire [...].

M. [Fernand] de Carrère préside l'assemblée en qualité de président du conseil d'administration. Le bureau est complété par la nomination de MM. Albert Luc et [Lucien] Mellier, comme scrutateurs, et de M. L. Jeuffrain comme secrétaire.

La feuille de présence, signée des actionnaires présents, constate que 22 actionnaires, possédant 8.459 actions, sont présents ou représentés. [...]

M. Lévy commissaire, donne lecture du rapport sur les comptes de l'exercice 1897.

RAPPORT DU COMMISSAIRE

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu confier à vos commissaires pour l'exercice 1897, mission que je me suis trouvé obligé de remplir seul, par suite du décès inopiné de mon regretté collègue, M. A. Barbier.

Les inventaires et comptes arrêtés au 31 décembre 1897 ont été mis régulièrement à ma disposition dans les délais légaux. La comptabilité, clairement établie, m'a démontré que les comptes généraux concordaient bien avec le bilan et que le développement constant et ascensionnel de votre compte d'exploitation assurait à votre entreprise un avenir de prospérité et de sécurité. La comparaison de l'exercice de 1896 avec celui de 1897 fait ressortir les différences suivantes

À L'ACTIF (en fr.)

1° Valeurs immobilisées

Ce chapitre n'offre qu'une différence sans importance de fr. 37 10

2.- Matériel, immeubles, et divers.

L'augmentation, de ce chapitre se monte à 226.662 29

Elle provient :

A. Des achats de matériel, chalands, wagons, de travaux de terrassement à Hatou et de complément de matériel pour la première briqueterie de Hongay pour 1 24. 546 93

B. D'un compte nouveau, « Comptes à amortir », qui représente certains amortissements à faire sur les comptes d'immeubles, de terrassements, de matériels et autres, qui avaient pu être passés directement par profits et pertes et qui doivent être compris dans l'amortissement général que le conseil va vous proposer, pour une somme de 66.108 23

plus une différence sur le change résultant de l'écart des cours de la piastre dans l'année ramenée à celui de l'inventaire du 31 décembre 41.958.53

108.060 76

108.060 76

232.607 69

La propriété de Kowloon a conservé la même valeur, tandis que le matériel neuf subit une diminution de 5.945 40

226.662 29

AU PASSIF

Comptes créanciers divers

Ce chapitre s'est augmenté cette année par divers comptes créanciers ayant pourvu à l'augmentation du matériel, à la construction d'usine nouvelle et autres frais divers d'une somme de 406.893 29

Vous remarquerez, par contre, que le compte du Protectorat du Tonkin n'existe plus et se trouve maintenant réglé.

Compte de profits et pertes

Les charges ont été de :

1° Comptes d' « Intérêts, de change et coupons » \$ 112.908 43

Ce chiffre est notablement inférieur à celui de l'an dernier.

2° « Frais généraux » 45.569 18

3° « Enregistrement » 2.775 34

4° « Bâtiments neufs et matériel à Kowloon » 8 096 16

\$ 169.349 11

Le « Compte d'amortissements et pertes sur les stocks » figure cette année dans le « Compte d'exploitation » et est inférieur à celui des années précédentes, la perte ne portant que sur l'exercice courant.

Les produits se composent de :

1° Recettes diverses, loyers, rectifications \$ 7.750 31

2° Bénéfice sur exploitation de charbons 86.101 43

Le bénéfice que nous constatons dans ce compte est sensiblement supérieur à celui de l'an dernier, qui était de \$ 60.000 environ, d'autant plus qu'il supporte cette fois, comme il est dit plus haut, la perte sur les stocks que, dans les années antérieures, vous passiez directement par « Profits et pertes ».

3° Bénéfices sur « fabrication de briquettes » 16.217 33

Vous constaterez avec plaisir que ce compte de fabrication présente un bénéfice notable sur celui de l'an dernier, qui était seulement de fr. 6.122 43

\$ 110.069 07

110.069 07

Différence \$ 59.280 04

Équivalant à Fr. 148.031 56

Si nous ajoutons à ce solde de Fr. 148.031 56

celui qui résulte du « Compte de Profits et Pertes. »

reporté le 31 décembre 1896 17.200 31

nous trouvons un solde total de 325.231 87

que vous aurez à reporter au « Compte de Profits et Pertes » pour l'exercice 1898.

Après avoir reconnu l'exactitude des comptes qui vous sont soumis par votre conseil d'administration, je vous propose, Messieurs, d'approuver le bilan au 31 décembre 1897, tel qu'il vous est présenté.

Paris, le 15 avril 1898.

Signé :

Paul LÉVY.

Cette lecture terminée, M. A. Chaumier, administrateur-délégué, donne lecture du rapport du conseil d'administration sur les opérations du même exercice.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons eu l'honneur de vous convoquer en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte des opérations de votre société pendant l'exercice 1897. Vous constaterez avec satisfaction les progrès accomplis depuis 1896 dans le développement de votre entreprise. Si l'exercice 1897 a eu à supporter encore la charge des contrats anciens effectués à des taux peu rémunérateurs, souvent même onéreux, nous sommes heureux d'ajouter que l'exercice 1898, grâce aux marchés conclus dans le second semestre de 1897, semble marquer le point de départ d'une ère nouvelle et nettement favorable pour la société.

À la période des grands travaux d'installation, des sacrifices consentis ou subis, en vue d'aider à la vulgarisation de nos charbons va succéder, nous en avons le ferme espoir, une période normale de développement industriel et commercial. Comme nous

venons de vous le dire, l'exercice dont nous avons à rendre compte aujourd'hui se ressent des premiers marchés que nos prédécesseurs, et nous-mêmes, avons été dans la nécessité d'accepter pour arriver à faire connaître et apprécier nos produits.

Les meilleurs résultats de l'exercice 1897 sont dus plutôt à la diminution du prix de revient, qu'au relèvement des prix de vente. Cette constatation vous paraîtra, comme à nous, rassurante pour l'avenir, étant donné que nous avons vendu la moyenne partie de notre production de 1898 à des prix notablement supérieurs à ceux des années précédentes.

En 1897, comme en 1896, nous avons eu à supporter, avec leurs aléas, le taux des frets. Des contrats, qu'on pouvait considérer, au début, comme à peu près avantageux, ont été, en fin de compte, une cause de perte pour la société, par suite du renchérissement subit et souvent inattendu du fret, qui a passé du simple au double.

Il n'est que juste de reconnaître devant vous que notre administrateur-délégué, M. A. Chaumier, au cours de ses différentes missions en Extrême-Orient, n'a rien négligé pour obtenir que les acheteurs viennent désormais prendre eux-mêmes leurs charbons, ou briquettes au quai de Hongay. Ses efforts, au moins pour 1898, ont abouti et nous sommes heureux de lui déclarer à nouveau aujourd'hui que, dans cette circonstance, il a rendu à notre société un service signalé.

La hausse des charbons en Extrême-Orient ne peut que favoriser l'écoulement de nos produits, c'est certain, mais il y a une autre cause à la faveur que rencontrent nos menus, et cette cause a un caractère durable. Nous voulons parler des nouvelles grilles à soufflerie destinées à brûler les fines, et dont l'emploi va partout grandissant. Depuis un an, les plus importantes maisons de Hong-Kong et de Shanghai transforment leur outillage, en vue de brûler les menus. Tous les essais tentés dans ce but ont donné les meilleurs résultats.

Nous vous annonçons, l'année dernière, que nous avons construit une usine à briquettes à Hongay. La production de cette usine a été entièrement vendue et elle n'a même pas pu répondre à toutes les demandes de l'Indo-Chine ; aussi nous avons décidé de la doubler.

Le second matériel a été expédié le 5 mars ; il doit, maintenant, être rendu sur place, où tout était prêt pour procéder rapidement au montage et à la mise en marche.

Exploitation

Il vous paraîtra intéressant de comparer les résultats obtenus, pour nos charbons et nos briquettes, depuis les trois dernières années (tonnes) :

	CHARBONS		BRIQUETTES	
	Extractions	Ventes	Fabrication	Ventes
1895	68.232	85.803	—	7.527
1896	103.517	114.587	15.966	14.051
1897	127.713	143.399	34.596	37.575

Ces chiffres vous permettent de juger l'importance des progrès réalisés ; nous ajoutons qu'ils doivent être plus considérables pour l'exercice courant, non seulement quant aux quantités, mais surtout par l'amélioration sensible des prix de vente, sans que les frais soient notablement augmentés.

L'extraction n'a pas été aussi importante que nous l'espérions, par suite de circonstances indépendantes de notre volonté : une série de bonnes récoltes au Tonkin a éloigné de nos chantiers un nombre important d'ouvriers, qui viennent d'habitude

nous demander du travail ; ainsi que vous l'avez vu plus haut, la production de 68.232 tonnes en 1895, et 103.517 tonnes en 1896, a atteint 127.713 tonnes en 1897. Nous espérons qu'elle ne sera pas inférieure à 200.000 tonnes en 1898 ; à cet effet, nous avons fourni tout le matériel demandé par MM. les ingénieurs, et fait le nécessaire pour que le recrutement des ouvriers soit assuré. Nous ne nous dissimulons pas que la question de la main-d'œuvre, avec la marche ascendante de notre extraction, doit être l'objet de toute notre sollicitude. Votre conseil d'administration n'épargne rien, pour que les approvisionnements de toute nature, explosifs, matériel et outils, soient largement faits et en temps voulu. Hatou a donné 110.212 t. 620 et Nagotna 17.500 t. 800, soit, pour l'année, une augmentation de 15.725 t. 530 à Hatou, et de 8.470 t. 800 à Nagotna.

La proportion de gros et de criblé a augmenté sensiblement : elle a été de T o n n e s 29.677.840

Contre, en 1896 18.510.970

— en 1895 14.470.000

soit 21,60 % de l'extraction, au lieu de 17 % en 1896.

Le rendement quotidien a été (tonnes) :

1895	243.685
1896	362.622
1897	439.889

en augmentation de 77 t.267 sur 1896, et de 196 t.204 sur 1895.

Les travaux, dirigés par M. [Jules] Guilhaumat, ingénieur principal, ont été conduits avec méthode, sur vos deux centres d'exploitation, à Hatou et à Nagotna. M. Guilhaumat compte que ce dernier donnera environ 40.000 tonnes en 1898.

Une dynamitière a été construite à Hatou, avec toutes les garanties désirables pour la sécurité ; elle contenait, au 31 décembre, 3.555 kilos de dynamite ; elle peut en contenir environ 6.000 kilos.

D'importants travaux ont été exécutés par vos ateliers ; plusieurs maisons ont été construites, tant à Hongay qu'à Hatou.

Nous avons expédié d'Europe en 1897 :

1 locomotive de 15 tonnes ;

20 wagons ;

2 chaudières pour l'usine à briquettes ;

2 pompes à vapeur ;

50 verseurs.

Pour 1898, nous avons déjà expédié ou commandé :

1 locomotive de 25 tonnes ;

1 locomotive Decauville ;

20 wagons ;

50 verseurs ;

1 grue à vapeur ;

Des rails, traverses, plaques tournantes et la seconde machine à briquettes, dont nous vous parlions plus haut.

Ventes

Le port de Hongay a eu beaucoup plus d'animation que l'année précédente : 70 navires, dont 10 vapeurs des Messageries Maritimes, sont venus y charger ; il n'y en avait eu que 41 en 1896. Le gouvernement du Protectorat a décidé de faire draguer la

passé, afin de permettre aux navires calant 8 mètres d'entrer à toute marée : ce travail doit être exécuté dans le courant de cet été.

Nous n'avons pas besoin de vous dire qu'il aura pour conséquence d'augmenter considérablement le mouvement de notre port, tout en aidant au développement de notre exploitation.

Vous avez appris, par ailleurs, que le gouvernement, attachant une grande importance au succès de notre entreprise, qui offre de précieuses ressources à la marine française, projetait de fortifier Hongay ; des études ont été faites, et les emplacements choisis.

Les expéditions ont été faites pour les destinations suivantes (en tonnes) :

Hong-Kong et Canton	97.704
Swatow	11.575
Shanghai	6.265
Singapore	5.413
Amoy	3.660
Chinking	2.380
	<u>126.997</u>

auxquelles il convient d'ajouter :

Briquettes de Hongay	15.123
Charbons vendus au Tonkin	2.640
Total des sorties	<u>144.760</u>

En augmentation de 44.000 tonnes sur l'année précédente.

Les ventes de charbons comprennent :

123.215 tonnes réalisées par l'agence Hong-Kong;

1.932 tonnes livrées avant le 31 décembre et encaissées depuis;

18.252 tonnes livrées ou employées à Hongay;

143.399 tonnes contre 114.587 en 1896, soit une augmentation de 28.812 tonnes.

Le prix moyen ressort net à \$ 2,24 par tonne, au lieu de \$ 2,30 l'année précédente, soit une diminution de six cents tonnes, provenant uniquement du taux élevé des frets que nous avons dû payer pour les livraisons effectuées à Canton et à Hong-Kong sur les anciens contrats, lesquels ont pris fin le 31 janvier 1890.

L'effet de nos nouveaux marchés se fait déjà sentir sur les deux premiers mois de l'exercice courant, lequel n'aura pas à supporter ces risques, ainsi que nous vous l'expliquions plus haut ; aussi le prix net réalisé est-il de beaucoup supérieur à celui des années précédentes. Nous espérons que l'extraction atteindra, en 1898 :

200.000 tonnes, ce qui nous permettra, avec les 33.000 tonnes que nous avons en stock au 31 décembre, de répondre aux demandes qui se produisent.

Les marchés de charbons que nous avons conclus pour l'année courante s'élèvent à :

55.000 tonnes pour Canton

50.000 tonnes pour Hong-Kong et Shanghai

26.000 tonnes pour Hong-Kong
15.000 tonnes pour Swatow
6.000 tonnes pour le Tonkin
152.000 tonnes au total.

Il nous aurait été facile de faire des traités pour des quantités supérieures ; mais nous avons préféré, réserver les 80.000 tonnes dont nous disposions pour répondre à des demandes nouvelles, qui n'ont pas manqué de se manifester depuis, et qui nous ont permis d'obtenir des prix plus élevés. Nous avons aussi à alimenter nos usines à briquettes, dont la vente ne cesse d'augmenter. Nous ne pouvons pas vous donner le chiffre exact des livraisons des trois premiers mois de l'année, mais nous sommes heureux de vous annoncer qu'elles dépassent de 20.000 tonnes environ celles de la période correspondante de l'exercice précédent pour les charbons et de 3.500 tonnes environ pour les briquettes : encore ces résultats auraient été supérieurs, si la hausse considérable des frets n'avait pas retardé les livraisons à la mine.

Les stocks de charbons ont diminué de plus de 20.000 tonnes pendant l'année écoulée : ils étaient, au 31 décembre, de 53.662 tonnes.

Extraction en 1897 127.713
181.375 tonnes.

Livraison en 1897 143.398

Pertes aux manutentions 6.006

Stock au 31 décembre 1897 31.971 tonnes.

La perte de 6.006 tonnes est sensiblement inférieure à celle des années précédentes ; elle représente encore 4 1/2 % environ.

Briquettes

Nos deux usines ont fonctionné régulièrement ; la fabrication s'est élevée à :

18.807 tonnes à Hong-Kong ;
15.789 tonnes à Hongay ;
34.596 tonnes au total.
4.599 tonnes existant au 31 décembre 1896 ;
39.195 tonnes.

Les ventes, se composent de :

20.146 tonnes à Hong-Kong ;
15.619 tonnes à Hongay ;
1.817 tonnes à Saïgon.

37.575 tonnes, chiffre de 3.000 tonnes environ supérieur aux quantités fabriquées en 1897.

99 tonnes, pertes aux transports

1.521 tonnes en stock, au 31 décembre 1897:

39.195 tonnes, total égal.

Les prix auxquels nous vendons cette année nous permettent de compter sur un bénéfice supérieur à celui de \$ 16.217,33, que nous avons obtenu en 1897, du chef de cette branche.

En résumé, les bénéfices de notre exploitation, donnent (\$) :

86.101 43 pour les charbons ;
16.217 33 pour les briquettes ;
7.750 31 recettes diverses ;
110.069 07.

Nous ne craignons pas de vous dire qu'ils seront plus que doublés cette année, tant par le chiffre plus important des ventes, que par les prix plus élevés que nous obtenons.

Notre personnel sera heureux que vous vous joigniez à nous pour lui exprimer toute satisfaction, aussi bien au directeur, aux ingénieurs, qu'aux employés et mineurs placés sous leurs ordres.

Examen du bilan

M. le commissaire, dans le rapport qu'il vient de vous faire, vous a donné l'explication des modifications survenues dans différents chapitres de votre bilan : nous vous devons quelques explications complémentaires :

À l'actif, vous constaterez que les « Immeubles » figurent pour fr. 553.081 75 au lieu de 544.121 12, chiffre du précédent bilan. Les constructions nouvelles ont coûté fr. 31.28915. alors que nous avons amorti les anciennes pour le chiffre de l'inventaire, soit fr. 22.328 52, d'où une diminution de fr. 8.960.63.

Le matériel de terrassement a été augmenté de fr. 20.521 93, et il a été amorti de 29.366 40 : il ne figure plus à l'actif pour fr. 298.836 48, soit une diminution de fr. 8.843 47 sur le bilan précédent.

Le matériel roulant a été augmenté de fr. 40.566 93, représentant la somme payée de ce chef.

L'usine à briquettes de Hongay a coûté fr. 41.773 98 pour adjonction de matériel

En résumé, nous avons dépensé, dans le cours de l'exercice, fr. 190.655 16 en augmentation de matériel ou en travaux de premier établissement, sur lesquels nous vous proposerons de faire un amortissement de fr. 66.108 23.

Nous vous proposerons également d'amortir fr. 41.952 53, différence de change sur divers comptes, soit, au total, pour ces deux objets, fr. 108.060 76, qui figurent à l'actif sous la rubrique : « Comptes à amortir. »

Nous vous aurions proposé de les passer directement à profits et pertes, si nous n'avions pas à vous demander, tout à l'heure, en assemblée générale extraordinaire, de faire disparaître ces deux comptes, avec bien d'autres, qui représentent des dépenses incombant à des exercices antérieurs.

Au passif, vous constaterez avec plaisir que le « Compte Avance du Protectorat » a été complètement éteint.

L'augmentation du « capital social », dont nous vous entretiendrons à l'assemblée extraordinaire, aura pour effet de faire disparaître les 800.000 francs inscrits sous les rubriques « Effets à payer et Créiteurs divers ».

Alors que, jusqu'ici, votre société avait été débitrice chez ses correspondants en Extrême-Orient — ce débit s'élevait encore, au 31 décembre 1896, à fr. 244.489 33 —, notre compté est toujours créditeur et nos agents nous ont remis, depuis le 27 novembre 1897 jusqu'à ce jour, fr. 465.000, provenant des ventes effectuées en Extrême-Orient, déduction faite de toutes dépenses payées à Hongay et dans nos agences.

Votre exploitation de Hongay elle-même se suffit par les ventes qu'elle réalise directement et, indépendamment des remises que Hong-Kong nous fait, Hongay a commencé à nous en faire, alors que nous n'avons rien eu à lui fournir depuis plus de six mois.

Au passif figure également la somme de fr. 62.500 représentant la moitié du coupon de vos obligations, dont l'échéance est le 31 mars.

PROFITS & PERTES

Nous n'avons qu'à nous référer au rapport de M. le commissaire pour les détails qu'il vous donne sur ce compte ; les charges provenant des intérêts ont diminué d'environ \$ 13.000, alors que les recettes ont sensiblement augmenté.

Nous vous demandons, par une résolution spéciale d'approuver les opérations faites par votre société avec M. J[ules] Audresset et avec la maison A. Luc et Cie et d'autoriser, au besoin, MM. Audresset et Luc à traiter encore avec nous, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

M. Barbier, l'un de vos commissaires, est décédé dans le cours de l'exercice, sans avoir pu remplir entièrement le mandat que vous lui aviez confié. Nous vous demandons de vous joindre à nous pour regretter la fin prématurée de ce collaborateur.

MM. F[ernand] de Carrère et A[rsène] Chaumier sont arrivés au terme de leur mandat ; nous vous proposons de les réélire.

Après échange d'observations, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

.....

3^e résolution

L'assemblée générale nomme, en qualité de commissaires des comptes avec pouvoir d'agir ensemble ou séparément, MM. Paul Lévy et Théo Perrin. Elle fixe à mille francs le chiffre des honoraires alloués à chacun d'eux pour l'exécution de ce mandat.

.....

Le président,
F. de CARRÈRE

Le secrétaire,
L. JEUFFRAIN.

Les scrutateurs.
A. LUC, L. MELLIER.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

.....

MESSIEURS,

Dans ses rapports des exercices 1895 et 1896, votre nouveau conseil d'administration exprimait l'opinion que certains chapitres figuraient, à l'actif du bilan de votre société, pour des sommes susceptibles d'un sérieux amortissement.

Votre nouveau conseil vous donnait en même temps l'assurance qu'il vous proposerait, à brève échéance, une réduction assez sensible sur ces sommes. Le moment paraît venu de soumettre à votre approbation les résolutions prises par nous en vue de soumettre à votre approbation les résolutions prises par nous en vue de ramener tous les chapitres de l'actif, autant que possible, à leur valeur actuelle, sans avoir égard aux capitaux dépensés depuis l'origine de la Société.

C'est après un examen attentif et en tenant compte des résultats obtenus que nous sommes arrivés à cette conclusion que le capital actuel de six millions devait subir une réduction de moitié.

Nous mettons sous vos yeux un tableau qui vous permettra de suivre le travail de réduction et de suppression auquel nous avons procédé.

Les chapitres « Concession, Frais de recherches, etc. », portés ensemble pour fr. 5.420.790 79, devraient, à notre avis, être ramenés à fr. 4.000.000 et faire l'objet, désormais, d'un seul chapitre que nous désignerions sous cette rubrique : « Concessions et Mines. »

Les frais de constitution disparaîtraient du bilan.

Vous remarquerez aussi que nous amortissons complètement toutes les sommes qui ont été dépensées pour les « Terrassements, Galeries, le Découvert de Hatou, etc. ». Le solde, débiteur du compte « Profits et pertes » disparaît également. Après avoir ainsi

supprimé ou réduit de trois millions les éléments qui composent votre actif, nous sommes en présence d'une situation conforme à l'état actuel d'une industrie en exploitation.

Peut-être aurions-nous pu, sans crainte d'exagération, donner une valeur plus grande à certains chapitres, à la « Concession », notamment, qui est aujourd'hui en état de produire 200.000 tonnes et à laquelle une extraction progressive et pour ainsi incalculable est réservée, par suite de tous les travaux exécutés, mais nous avons pensé qu'en amortissant davantage aujourd'hui, nous préparions l'avenir d'une façon plus conforme à vos intérêts.

Afin de répondre aux désirs exprimés par plusieurs de nos actionnaires, nous avons décidé qu'au lieu d'échanger deux actions anciennes contre une action nouvelle, les titres que vous possédez actuellement seraient simplement frappés d'une estampille indiquant que le nominal de l'action est modifié. L'action, qui est aujourd'hui au capital nominal de 500 francs, serait désormais au capital nominal de 250 francs. L'actionnaire conserverait donc le même nombre de titres. Le nominal de ce titre serait uniquement réduit de moitié.

Après avoir soumis à votre sanction cette première résolution de la réduction du capital social, il nous reste à vous exposer nos vues au sujet d'une augmentation des ressources sociales.

Si, la réduction du capital social nous apparaît comme une mesure sage et de saine administration, nous ne nous dissimulons pas qu'elle ne suffit pas pour mettre votre société à l'abri des éventualités qu'il est toujours sage de prévoir.

Nous devons reconnaître, du reste, que la perspective seule d'une diminution de capital social, dans les conditions citées plus haut, a valu à votre société des témoignages de confiance, et lui a acquis des sympathies dont nous sommes à même aujourd'hui d'apprécier l'utilité et l'importance.

L'année dernière, il nous eût paru quelque peu téméraire de demander au capital-actions la somme de 1 million qui nous apparaissait, comme aujourd'hui, nécessaire, pour faire face à certains remboursements et fortifier nos disponibilités. Cette année, nous n'hésitons pas à vous proposer l'émission de 4.000 actions au capital nominal de 250 francs, pour obtenir ce million.

Nos actionnaires, nous en avons déjà l'assurance, répondront à notre appel dans leur propre intérêt, comme dans l'intérêt du crédit de leur société.

En terminant, nous déclarons devant vous que les deux opérations que nous vous soumettons placent désormais la Société française des charbonnages du Tonkin dans une situation qui permet d'espérer que ses actionnaires ne tarderont pas à recueillir les fruits de leurs constants efforts et de leurs longs sacrifices.

Après échange de différentes observations, le président propose à l'assemblée de voter les résolutions suivantes [etc.]

Les charbons du Tonkin
(*Le Journal des débats*, 30 juin 1898)

Les rapports soumis aux dernières assemblées de la Société française des charbonnages du Tonkin et de la Société nouvelle de Kébao donnent des indications qui permettent de suivre les progrès de l'industrie houillère au Tonkin.

Voici la production de la Société des charbonnages (en tonnes) :

	CHARBONS	BRIQUETTES
--	----------	------------

Années	Extrac.	Ventes	Fabric.	Ventes
1895	68.232	85.803	11.000	7.527
1896	103.517	114.587	15.966	14.051
1897	127.713	143.399	34.596	37.595

NOUVELLES et RENSEIGNEMENTS
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 août 1898)

Les dernières nouvelles reçues nous apprennent que l'on va établir deux forts destinés à protéger les charbonnages de Hone-gay. Si cette mesure n'a d'autre but que de défendre les intérêts d'une compagnie particulière, nous n'y trouvons rien à redire. Mais alors, nous demanderons que deux forts soient construits aussi à Kébao. Cette société minière est, en effet, aussi française que la société de Hone-gay, et, fut-elle étrangère, elle mérite également d'être protégée comme étant le centre d'intérêts importants. Voilà ce que nous avons à dire dans l'hypothèse où les forts en construction à Hone-gay n'auraient d'autre but que de mettre ce charbonnage à l'abri d'un coup de main. La mesure doit être étendue aux autres charbonnages et c'est là tout.

Mais on a peut-être voulu faire revivre un projet caresse depuis longtemps et par l'élévation de forts à Hone-gay trancher indirectement la question du futur port de guerre du Tonkin. Dans ce dernier cas, nous croyons devoir protester. Que le futur port de guerre du Tonkin soit Haïphong, Hone-gay, Tien-Yên ou même, comme certains le pensent avec raison, le nord de la Cacha, il importe peu. Nous disons simplement : la question est de trop haute importance pour être tranchée indirectement et sans débats contradictoires au sein d'une commission technique. Il importe, dès lors, dans cette hypothèse, que rien ne soit entrepris avant que ces débats n'aient eu lieu et qu'une solution soit intervenue.

INGÉNIEURS CIVILS EN EXERCICE
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 8 septembre 1898)

M. Guilhaumat, Jules (Saint-Étienne 1864), quitte la direction des Charbonnages du Tonkin à Hongay et revient volontairement se reposer de son labeur à Agde, son pays natal.

Bienvenue à notre cher camarade.

[Nous le retrouverons ingénieur conseil des Charbonnages du Tonkin à Paris et administrateur et membre du comité de direction des Ciments Portland artificiels de l'Indochine]

La vérité sur les Charbonnages du Tonkin
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 22 septembre 1898)

Nous marchons toujours la main dans la main avec le *Mémorial de la Loire* non seulement parce que c'est un confrère parfait mais aussi parce que nous avons eu l'honneur, jadis, de fonder sa chronique industrielle du vendredi qui passe aujourd'hui pour le meilleur résumé technique de nos quotidiens.

Raison de plus pour que nous disions à notre confrère notre sentiment — à charge de revanche bien entendu — lorsqu'il nous semble se tromper.

C'est le cas de la Société des Charbonnages du Tonkin pour laquelle notre excellent confrère ne nous paraît pas tout à fait juste.

Sa chronique du 3 juin contenait en effet des appréciations que M. Chaumier, l'administrateur-délégué des Charbonnages du Tonkin, a cru devoir rectifier ainsi :

« L'auteur de votre article, après avoir reconnu que les Sociétés houillères au Tonkin y jouent un rôle patriotique, parle peu des Compagnies autres que la nôtre ; il croit que la retraite de deux de nos administrateurs a été la conséquence de la lenteur avec laquelle la marche en avant se produit chez nous. Nous n'avons pas à faire connaître ici les motifs de cette retraite, mais vous pouvez être certain que celui dont vous parlez y est complètement étranger. En ce qui concerne l'honorable M. Marmottan, l'auteur est encore mal informé : notre collègue a prouvé, depuis qu'il a résigné ses fonctions de président [au profit de Fernand de Carrère], l'intérêt qu'il porte à notre affaire, et nous avons tout lieu de croire qu'il est très satisfait de la situation dans laquelle elle se trouve, sans regretter le passé.

« Votre collaborateur ne critique pas l'impulsion donnée à la vente, et il a raison, car nous avons réalisé toute notre production de charbon, et les stocks, qui étaient supérieurs à 70.000 tonnes quand nous avons pris la direction de la société, n'existent plus. Nous avons la certitude de vendre tous nos produits, tant charbons que briquettes, et ce à des prix de plus en plus rémunérateurs.

« Nos ventes ont passé de 7.527 tonnes de briquettes et de 85.000 tonnes de charbons, en 1895 à 37.575 et 143.000 respectivement en 1897. Cela ne satisfait pas votre correspondant, ni nous non plus ; mais si nous avons le désir, et la certitude, de faire beaucoup plus dans l'avenir, nous n'avons pas la prétention d'atteindre du jour au lendemain, les chiffres de 500.000 et un million de tonnes dont parle l'auteur de l'article ; son ambition est d'autant, moins explicable qu'il est sans doute moins intéressé que nous.

« L'important est d'augmenter la production ; or, nos ingénieurs, qui ont notre confiance et qui sont tous sortis de l'École de Saint-Étienne, où ils sont connus et estimés, trouvent qu'il ne serait pas prudent d'aller plus vite, et que le progrès est déjà sensible si l'on considère que la mine, qui ne produisait que 68.000 tonnes en 1895, donnera environ 200.000 tonnes en 1898. Si l'auteur de l'article, connaissant sans doute mieux que nous la situation économique du Tonkin, peut indiquer à nos ingénieurs la marche à suivre pour porter immédiatement la production à 500.000 tonnes, ainsi qu'il le voudrait, nous ferons le nécessaire ; mais nous devons, quant à présent, suivre les directeurs techniques sur ce terrain spécial, en nous inspirant de ce principe qu'il faut exploiter la mine, et diriger l'affaire en bon père de famille.

« Nous devons ajouter que, quand le conseil actuel a pris les rênes en mains, il a dû liquider environ 2.500.000 francs de dettes courantes et payer 1.800.000 francs de dettes hypothécaires. Le syndicat, qui devait être remboursé de ses avances à la fin de l'année dernière, a prouvé la confiance qu'il avait dans l'avenir en acceptant de prendre en paiement des obligations, lesquelles, émises en 1896, n'ont jamais été offertes au public. Il en sera probablement de même des actions nouvelles que l'assemblée générale du 4 mai a décidé d'émettre. (Elles ont été souscrites haut la main.)

« La réduction du capital, que vous attribuez à une situation fâcheuse, n'a pas d'autre but que de faire disparaître du Bilan la trace de ces fortes dépenses du début dont vous parliez.

« En résumé, nous croyons que l'inspirateur de votre article n'appartient pas aux groupes qui mettent des fonds dans les sociétés ; autrement, il serait plus soucieux de savoir comment on peut les faire fructifier, sans s'exposer à rester en route. »

Ce que M. Chaumier n'a pu dire, nous le dirons dans un prochain article et je suis sûr que notre excellent confrère *le Mémorial* reconnaîtra qu'il a été induit en erreur et que la Société des charbonnages du Tonkin, la seule, hélas, aujourd'hui en voie de grande prospérité au Tonkin, doit être plutôt encouragée et justifiée par nous, que critiquée et entravée.

Francis LAUR.

Le Mémorial de la Loire
et les Charbonnages du Tonkin
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 12 octobre 1898)

C'est un plaisir de jouter un peu avec le *Mémorial de la Loire* dont la courtoisie égale les bonnes intentions. Mais ces dernières ne suffisent peut-être pas toujours.

Ainsi à propos de notre dernier article dans lequel nous reproduisions une réponse de M. Chaumier, l'administrateur-délégué des charbonnages du Tonkin, notre collègue Ferrier ajoute en manière de conclusion :

« Nous n'avons aucunement cherché à décourager l'administration de cette société. Nous nous sommes seulement étonné qu'elle n'ait pas développé plus rapidement sa production, car la vente était assurée. Et, après la révolution pacifique qui s'est produite dans le conseil d'administration, et, dont, dit M. Chaumier, nous connaissons mal les causes, nous nous sommes étonné que ce conseil se posât un programme aussi modeste ; nous aurions voulu, avec des mines comme celles qu'il a, qu'il posât comme but à atteindre dans un très bref délai, une production de 500.000 tonnes par an, et même plus.

« Est-ce une critique faite pour décourager un conseil d'administration », comme le dit M. Chaumier. Notre ambition est d'autant moins inexplicable que nous sommes moins intéressé que lui et ses collègues, oh ! oui : mais nous croyons que la Compagnie aurait intérêt à être plus ambitieuse comme progression dans la production. »

L'argumentation du *Mémorial* repose sur deux affirmations :

- 1° Il dit que la vente est assurée;
- 2° Il considère comme très aise de pousser à très bref délai la production à 500.000 tonnes par an et même plus.

Ce sont hélas ! — je dis hélas pour les Charbonnages du Tonkin — non pas deux erreurs, mettons, deux illusions.

Et d'abord la vente n'est pas assurée, loin de là.

Elle s'est améliorée sensiblement en raison d'un cas fortuit, la grève de Cardiff, mais nul n'ignore dans notre monde que nous sommes pris en Extrême-Orient entre les charbons du Japon et ceux de l'Angleterre, tous les deux d'une qualité plus recherchée que le charbon anthraciteux du Tonkin. Nul n'ignore que ces dernières houilles ne peuvent s'agglomérer seules et qu'il faut acheter des menus japonais ou anglais pour faire des briquettes. Or, la Société des charbonnages du Tonkin a développé sa fabrication. Elle a trois machines Couffinhal-Biétrix, elle a deux usines : une à Kowloon, sur territoire chinois, vis-à-vis de Hong-Kong ; une au Tonkin. Elle est en train de doubler cette dernière ; mais tout cela, confrère, ne s'improvise pas. Si vous saviez ce qu'il faut de temps, de soins, et d'argent pour faire « tourner » une usine dans les colonies !

Eh bien ! malgré les usines d'agglomération, les houilles du Tonkin ne « partent pas toutes seules ». On se souvient des voyages de notre camarade Portal — des mines de

Kébao — jusqu'à San Francisco, pour trouver des débouchés. Nous ne croyons pas — à en juger par l'état précaire de cette société, bien vaillante pourtant, et qui a été bien pourvue de capitaux — que le succès ait répondu à son attente. Pourquoi cette Société n'a-t-elle pas augmenté son extraction ?

Non, la nature des charbons du Tonkin qui tombent en menus maigres très facilement, ne permet pas de les employer seuls dans toutes les circonstances. Ils ont à lutter contre des charbons supérieurs ou accrédités auprès de la clientèle.

C'est donc un combat à soutenir, il sera soutenu, on en sortira victorieux, mais le *Mémorial* ne se doutera jamais des horions et des blessures reçues sur ce champ de bataille industriel.

Jeter dans ces conditions 500.000 tonnes de production annuelle sur ce marché, ce serait d'abord se ruiner, ensuite, entasser des charbons pour les faire tomber en poussière, mais la première raison suffit je crois.

Enfin reste la question technique. Peut-on porter une production de 150.000 tonnes à 500.000 tonnes et au delà à très bref délai, comme dit notre confrère. Or, cela demanderait bien quatre ou cinq ans au moins sur le continent où nous avons tout à notre disposition, mécaniciens, constructeurs, personnel technique, etc. ; mais cela même n'irait pas sans un peu de tirage et des sacrifices pécuniaires pour la main-d'œuvre, certainement.

Au Tonkin, ces difficultés sont décuplées — le terme n'est pas trop fort. — Et, tenez, un exemple dernier le fera toucher du doigt. La mine de Kébao a été paralysée, à un moment donné, par le manque de main-d'œuvre. Elle avait embauché quatre ou cinq cents Chinois, il a fallu les renvoyer avec la force armée, on ne forme pas des mineurs comme des terrassiers, c'est là le grand obstacle pour les houillères du Tonkin et autres, c'est ce qui paralysera tout développement trop hâtif des mines dans ces contrées.

Donc, patience et longueur de temps ! Ah ! vieux proverbe, éternel, il faut surtout t'invoquer en matière de mines, et de mines à l'étranger bien plus encore !

Ne querellons donc pas la Société des Charbonnages du Tonkin de la modestie de son programme.

Elle ne demanderait pas mieux que de faire grand. Elle va *piano*, mais extraordinairement *sano*. Elle a aujourd'hui l'argent, le débouché plus largement ouvert, un conseil de premier ordre où siègent MM. Chaumier et Marmottan, c'est tout dire. Oui, on atteindra les 500.000 tonnes, mais à raison de 50.000 tonnes d'augmentation par an seulement. Et si la Société marche plus vite, je déclare qu'elle aura fait des miracles.

Je les lui souhaite et le *Mémorial* aussi, n'est-ce pas ?

— Amen.

Francis LAUR.

Modifications de société
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 12 octobre 1898)

Paris. — Modifications des statuts de la Société anonyme dite Société française des charbonnages du Tonkin, 5. rue Caumartin. — Capital porté de 1.000.000 à 4.000.000 de fr. — Délib. du 2 septembre.

DERNIÈRES NOUVELLES
UNE MAUVAISE INSPIRATION
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 24 novembre 1898)

Nous avons bien amicalement prévenu souvent notre excellent confrère *le Mémorial* qu'il était mal inspiré en ce qui touchait la Société des Charbonnages du Tonkin.

Dans un de ses derniers vendredis, il affirme que l'un des administrateurs de la Société, M. Chaumier, dont nous parlions avec éloge, avait été l'objet d'une révocation de la part de son conseil.

Comment ne pas penser qu'une pareille affirmation — si elle était inexacte — ne serait pas relevée ?

Nous sommes en effet, autorisés à mettre sous les yeux des lecteurs la lettre suivante qui montre :

1° En quelle estime M. Chaumier est tenu auprès de son conseil ;

2° Qu'il ne s'est démis que de ses fonctions de délégué dudit conseil ;

3° Qu'il peut être encore administrateur s'il le juge convenable, jusqu'à ce qu'une assemblée générale l'ait relevé de ses fonctions.

Voici la lettre du président du conseil de la Société des charbonnages du Tonkin, adressée le 12 août 1898 à M. Chaumier.

Paris, le 12 août 1898.

Cher Monsieur Chaumier,

Suivant votre désir, j'ai donné connaissance au conseil, dans sa réunion du 10 octobre, de la lettre que vous m'avez adressée, à la date du 30 juillet dernier.

La décision que vous avez cru devoir prendre de vous démettre de vos fonctions d'administrateur de notre Société à péniblement impressionné tous vos collègues. Personne, en effet, parmi nous, ne saurait oublier les services que vous avez rendus à notre compagnie, et je puis vous dire que nous avons tous été unanimes, à regretter que certaines divergences de vues, avec certains de vos collègues, sur la conduite des affaires sociales, vous aient décidé à vous séparer de nous.

Le conseil a accepté votre démission de délégué, mais il n'a pu que prendre acte de votre démission d'administrateur ; celle-ci sera soumise à l'assemblée des actionnaires.

Après vous avoir exprimé les sentiments du conseil, en ce qui vous concerne, j'ai à cœur de terminer cette lettre en vous rappelant à nouveau que je conserve personnellement de votre collaboration, utile et dévouée, le meilleur souvenir.

Recevez, cher Monsieur Chaumier, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

Signé : F. DE CARRÈRE.

Nous espérons que notre excellent confrère le *Mémorial*, dont la bonne foi a été surprise, certainement, dans cette affaire par quelque intéressé grincheux, voudra bien reproduire la lettre ci-dessus. Il s'évitera ainsi, j'ai tout lieu de le croire, quelque désagrément, que nous ferons, pour notre part, tout le possible pour lui éviter.

Placer « Enfin » (Guyane)
(*Gil Blas*, 25 juin 1903)

[...] L'ACTIONNAIRE. — Vous ne pourriez pas prendre des Chinois ?

LE PRÉSIDENT [Arsène Chaumier]. — Quand j'ai eu l'honneur d'aller au Tonkin, il y a six ans, j'ai proposé au gouverneur de la Guyane, à titre absolument gracieux, de lui recruter autant d'ouvriers [tonkinois] qu'il en voudrait. Le conseil général m'a écrit une lettre gracieuse et a engagé le ministre des colonies à se mettre en rapport, avec moi.

J'attends encore une lettre : les électeurs trouvent que l'introduction des Chinois dans la colonie ferait baisser les salaires. [...]

Tonkin
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} décembre 1898)

On nous écrit de Hongay :

M. Jeuffrain, le secrétaire général de la Société des Charbonnages du Tonkin, est arrivé à Hongay. Il est envoyé, dit-on, par le conseil, pour l'examen de tous les services. Il ne sera guère de retour avant le mois de mars. Bonne chance à M. Jeuffrain dans son intéressante tâche.

INGÉNIEURS CIVILS EN EXERCICE
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 15 décembre 1898)

Sondages, puits

[Félix] Brard, à Hongay (Tonkin).

Ingénieurs
(*Mémorial de la Loire*, 17 mars 1899)

M. Jules Guilhaumat (Saint-Étienne, 1864), précédemment ingénieur principal des mines de Hongay (Société des charbonnages du Tonkin), a été nommé ingénieur-conseil de cette société, en résidence à Paris.

HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 mai 1899)

Départ pour Marseille par le *Tamise* (3 mai 1899) :
Delpon, directeur des Charbonnages Hongay.

Suite :

[Société des Charbonnages du Tonkin \(1899-2015\)](#) : le CIC à la barre.